

DOCUMENT DE BASE DU PROJET DIPECHO

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1 Nom de l'organisation

CHRISTIAN AID-UK

1.2 Titre de l'action

Prévention, Préparation, et Réponse aux Catastrophes naturelles dans le Soum et la Tapoa (PPRCST)

1.3 Résumé narratif

Le projet « Prévention, Préparation, et Réponse aux Catastrophes naturelles dans le Soum et la Tapoa » (PPRCST), au Burkina Faso, vise à renforcer la résilience aux catastrophes des communautés ciblées. CA dans le Soum et ACF dans la Tapoa mettront en oeuvre un ensemble d'activités afin que : « les communautés ciblées les plus exposées aux chocs et crises alimentaires, anticipent, s'organisent, s'adaptent, et réduisent leurs vulnérabilités aux catastrophes naturelles » (OS), en particulier aux aléas les plus récurrents. Ce travail permettra de répondre à 3 défis centraux que vivent ces communautés : l'absence d'un système de suivi, alerte, et réponse aux catastrophes intégré du niveau local jusqu'au niveau national ; leur faible compréhension des causes des catastrophes et connaissance des mesures possibles pour les prévenir ou en réduire l'impact, et les investissements très limités réalisés dans ce sens. Deux approches différentes seront mises en oeuvre, l'une se centrant sur le renforcement du dispositif de Suivi, Alerte, et Réponse au niveau municipal, et l'autre sur la mise en place d'un tel dispositif au niveau villageois. Ainsi, tandis que « les populations des 3 communes ciblées du Soum, et leurs autorités locales, seront renforcées afin de disposer de systèmes communaux fonctionnels de suivi, alerte, et réponse aux catastrophes naturelles et de mettre en oeuvre des mesures de mitigation des risques » (R1), « les populations des 50 villages ciblés de la Tapoa et leurs autorités seront appuyées afin d'améliorer leurs connaissances et capacités en matière de gestion et réduction des risques de catastrophes » (R2). Par le biais de rencontres thématiques entre les parties prenantes œuvrant dans les deux provinces ciblées, « les apprentissages issus du projet seront documentés, diffusés, et alimenteront le plaidoyer national sur la RRC » (R3).

1.4 Zone d'intervention

Région du monde : Afrique de l'Ouest

Pays : Burkina Faso

Région : Sahel

Lieux du Soum : 3 communes (Nassoumbou, Baraboulé, et Djibo)

Lieux de la Tapoa : 5 communes (Diapaga, Partiaga, Namounou, Tambaga, Tansarga)

1.5 Dates et Durée de l'Action

Date de début de l'Action : 2017-02-01

Durée : 23 mois

2. Organisation humanitaire dans la zone d'intervention

2.1 Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention

CA a mis en oeuvre au Sahel plusieurs programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, cofinancés par l'UE et ECHO. En 2008-2010, CA a coordonné le programme « Building Disaster Resilient Communities » (BDRC), cofinancé par DFID, mis en oeuvre dans 19 villages situés dans les 3 provinces du Sahel et le Zondoma, en collaboration avec trois partenaires de CA : ATAD, l'ODE, et le Réseau MARP (R/MARP). Afin de réduire la vulnérabilité des communes en cas de nouveaux chocs ou crises, le programme BDRC avait pour objectifs d'intégrer la RRC dans le travail de développement des communautés, et de promouvoir son intégration dans les plans de développement local. En 2011-2013, CA et ces partenaires ont poursuivi le travail, avec l'appui de DFID, mais en se concentrant davantage sur le renforcement de la résilience des populations ciblées. En 2013, CA a intensifié ses efforts de plaidoyer sur la RRC et a accompagné techniquement et financièrement ses 3 partenaires qui ont formé le « Réseau National de Plaidoyer sur la RRC » que préside le R/MARP. Aujourd'hui, toujours appuyé par CA, le Réseau compte 23 membres, et a obtenu des résultats significatifs dont l'adoption, en 2014, de la loi N°012 relative à la prévention et à la gestion, des risques, des crises humanitaires, et des catastrophes. Le Réseau a aussi appuyé l'élaboration des décrets d'application de la loi, en a produit une version simplifiée qui été traduite en mooré, dioula, et fulfuldé, et a formé sur la loi 156 agents de l'administration publique et leaders d'opinion. A initiative du Réseau, une Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC) est célébrée chaque année depuis 2012. CA est leader, depuis Janvier 2015, du programme « Building Resilience to Climate Extremes and Disasters (BRACED), un programme de 3 ans, d'un budget total de 8,6 millions d'EUR, mis en oeuvre dans 353 villages (13 communes) situés dans les régions du Nord, Centre Nord, et de l'Est. Le programme est exécuté par un consortium de 10 partenaires comprenant 6 ONG dont ACF et 4 institutions (2 en GB et 2 au Burkina Faso : la Direction Générale de la Météorologie - DGM - et la Radio-Télévision). Il a pour objectif d'appuyer les populations les plus à risque afin d'améliorer leur résilience aux chocs et variations climatiques par le biais d'une meilleure prédiction climatique, d'un changement d'attitudes et pratiques, et d'expertise et technologie en matière de résilience. La Croix-Rouge Burkinabè (CRB), partenaire clef pour l'action proposée, est reconnue comme organisme auxiliaire des pouvoirs publics dans ses activités humanitaires, et est membre du CONASUR et de ses démembrements. Au Soum, la CRB a 9 bureaux départementaux et 2 entrepôts, des représentants dans tous les villages, et un réseau d'environ 200 volontaires actifs. Depuis 2013, elle appuie aussi la réalisation d'Evaluation des Vulnérabilités et Capacités (EVC) villageoises, renforce les capacités communautaires de mitigation des risques et les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP), appuie le pré-positionnement de kits NFI, et forme les volontaires en premiers secours, tri, sauvetage, et évacuation. ACF intervient dans la région Est du Burkina Faso depuis 2008 et a un fort ancrage dans la province de la Tapoa grâce à plusieurs projets mis oeuvre dans cette province depuis 2015, notamment : un projet de réduction des risques de catastrophes, cofinancé par ECHO, qui a permis d'appuyer la réalisation d'EVC dans 5 communes, l'élaboration de plans de mitigation, et des activités de mitigation ; deux projets successifs d'eau, hygiène, et assainissement cofinancés par l'UE puis par les Agences de l'eau en France ; et un projet de prise en charge et de prévention de la malnutrition aigüe à travers le renforcement des systèmes de santé, en cours depuis février 2016 et cofinancé par ECHO.

2.2 Synergies avec d'autres actions

Dans le Soum, le CONASUR, appuyé par le PNUD, réalisera quelques infrastructures pour réduire les risques liés aux inondations et plusieurs larges programmes de renforcement de la sécurité alimentaire des populations sont en cours dont 5 programmes appuyés par le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) (le PRP, le PAPSA, le PRIA, le PFASP, et le PECSA) et un projet (2RSAN) mis en oeuvre par la CRB. Grâce à ces initiatives, des jardins maraîchers et des bas-fonds rizicoles sont aménagés, des terres dégradées récupérées, et des bassins de collecte d'eau de ruissellement construits. Si ces aménagements et infrastructures sont clefs pour renforcer la sécurité alimentaire des populations, ils seront cartographiés, grâce à la production des cartes topographiques communales, et si possible protégés par le biais des aménagements appuyés par l'Action. Les bulletins agro-météorologiques produits par la DGM seront éventuellement complétés par les données météorologiques produites par 2 nouveaux complexes, dans les communes de Djibo et Pobé Mengao, mis en place avec l'appui de la DGM, et seront plus largement diffusés grâce à l'Action. CA veillera à ce que les plans de contingence communaux s'articulent avec le plan de contingence pour le Sahel actuellement en révision avec l'appui du PNUD.

Dans la Tapoa, la présente Action renforcera les acquis de projets similaires de réponse à des inondations ou crises alimentaires mis en oeuvre ces dernières années tels que le projet financé par ECHO-DFID en 2015 qui a permis, en complément d'activités de renforcement de la résilience (appui à la production agro-pastorale), de mener des activités de RRC dont des EVC et le développement de plans et activités de mitigation. La coordination sera aussi recherchée avec le Projet de Sécurité Alimentaire dans l'Est (2016-2021) financé par l'AFD, et elle a déjà été initiée avec la Banque Mondiale, pour éviter les duplications et promouvoir les synergies, ACF ayant participé au comité de sélection des bénéficiaires du Projet de filets sociaux.

En contribuant à plusieurs des résultats définis dans le Plan d'Action National pour le Renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences au Burkina Faso (2016-2020), l'Action renforcera le fonctionnement des COPROSUR et CODESUR, le cadre législatif et normatif national pour la RRC et la préparation à la réponse, une meilleure intégration de la RRC dans les PCD, le Système d'Information national sur la Sécurité Alimentaire du Ministère de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques, et la diffusion d'informations agro-météorologiques par la DGM. Elle contribuera aussi à une meilleure connaissance de la Loi N°012 et des stratégies et plans nationaux et régionaux en matière de RRC. Les rapports d'EVC et « Listening Posts » produits permettront d'alimenter les analyses du Cadre Harmonisé, du Groupe de Travail HEA, du Comité de Prévision sur la Situation Alimentaire (CPSA) et du Comité technique élargi du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) dont font partie ACF et CA. CA veillera à ce que les activités IEC mises en oeuvre dans les deux zones soient en accord avec le plan de communication sur la RRC développé avec l'appui du PNUD. De plus, CA suivra les apprentissages issus du programme BRACED et du Projet d'Analyse et Promotion des dispositifs locaux de RRC pour la résilience au Sahel, cofinancé par ECHO et OFDA et mis en oeuvre par la FAO, afin qu'ils nourrissent la présente Action. Enfin, les mesures d'adaptation au changement climatique prises par les ménages et les aménagements réalisés grâce à l'Action permettront de protéger les fruits des investissements agro-pastoraux réalisés, dans les mêmes communes, avec l'appui du Fond Fiduciaire Européen.

3. Evaluation des besoins et des bénéficiaires

3.1 Analyse des besoins et risques

3.1.1 Date(s) d'évaluation

Soum :

18-23 octobre 2016: EVC à Dohouré et Gadiouga (villages à risque), commune de Baraboulé.

22-23 novembre 2016 : évaluation des besoins, communes de Baraboulé, Djibo, et Nassoumbou, réalisée par le chargé de programme de CA et 7 représentants de la CRB (tous des hommes : 5 volontaires de la CRB, et 2 chefs du projet 2RSAN)

17-30 novembre 2016 : entretiens individuels avec différents représentants de l'Etat, du PNUD, et la FAO.

23-24 janvier 2017 : entretiens avec les maires des 3 communes ciblées et représentants des services techniques provinciaux du Soum

Tapoa :

2015 : EVC réalisées par ACF

Avril, Novembre 2015, décembre 2016 : enquêtes CAP

Août 2016 : suivi post-distribution du projet cofinancé par ECHO

Octobre 2016 : analyse de l'économie des ménages

Novembre 2016 : évaluation participative des actions d'ACF et résultats du cadre harmonisé.

3.1.2 Méthodologie d'évaluation

Soum : Données primaires:

EVC à Dohouré: réalisée par une équipe pluridisciplinaire comprenant des chef/superviseur de projet (2), animateurs (2) et volontaires (2) de la CRB et 3 membres du COPROSUR et du CODESUR. Données collectées par le biais des outils suivants : Assemblées Générales (AG) villageoises ; 3 groupes focus avec respectivement des femmes (12), des jeunes (12), et des notables (12); le profil historique ; la cartographie aérienne ; le diagramme de Venn ; le calendrier saisonnier ; la marche transversale ; et l'observation directe ; et des enquêtes auprès de 93 ménages.

EVC à Gadiouga : réalisé par une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes dont 1 superviseur de projet, 2 animateurs et 1 volontaire de la CRB et 3 membres du COPROSUR et du CODESUR. Données collectées par le biais de 3 groupes focus avec respectivement des femmes, des hommes, et des jeunes, les mêmes outils, et des enquêtes auprès de 81 ménages.

Entretiens individuels dans la province du Soum avec : les maires des communes de Baraboulé et Nassoumbou ; le 1er adjoint de la commune de Djibo ; le préfet de Baraboulé ; le Directeur Provincial de la Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutique ; le Chef du Service Foncier Formation et Organisation du Monde Rural de la Direction Provinciale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques; le Chef du service Provincial de la Planification et des Statistiques Sectorielles de la Direction Provinciale de l'environnement ; l'Attaché d'éducation spécialisée au Service de l'Action Familiale de la Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale, et de la Famille.

3 groupes focus dans la commune de Baraboulé avec respectivement 15 femmes, 20 hommes, et 20 jeunes (16 hommes et 4 femmes).

Entretiens individuels, à Ouagadougou, avec : le Chef du département des études et de la planification du CONASUR ; l'Analyste de Programme/Expert National en Prévention des Crises, Relèvement et Réduction des Risques de Catastrophes du PNUD; le Directeur de la Direction générale des Productions

Végétales du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques ; l'Assistant au Représentant chargé des programmes de la FAO. Données secondaires: Plan d'Action Nationale pour le Renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences au Burkina Faso 2016-2020; Plan de Contingence multirisque de la Région du Sahel 2015-2017; Plan National d'Urgence antiacridien (Juin 2016); Rapport d'évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation, et la réponse aux urgences au Burkina Faso (Mars 2015); Plans Communaux de Développement (PCD - 2014-2018) de Baraboulé, Djibo, et Nassoumbou; Analyse de l'impact de CA en matière de RRC et de programmes de moyens de subsistance résilients au Burkina Faso en 2008-2013; Rapport de l'atelier de réflexion sur les savoirs locaux de prévention et de gestion des risques et catastrophes (Décembre 2014); Loi N°012.

Tapoa : Données primaires : enquêtes CAP sur la nutrition, la santé, l'hygiène, l'assainissement, auprès d'un échantillon de 330 ménages, afin de déterminer leur niveau de sécurité alimentaire ; missions conjointes de suivi-évaluation, avec les services techniques étatiques et les partenaires techniques et financiers, de la campagne agro-sylvo-pastorale et de la situation alimentaire dans la région de l'Est ; novembre 2016 : évaluation participative des actions d'ACF dans la Tapoa avec les bénéficiaires, leaders communautaires, services décentralisés et déconcentrés ; EVC réalisées dans le cadre du projet cofinancé par ECHO. Données secondaires : Cadre Harmonisé ; rapport final du projet cofinancé par ECHO en 2015.

3.1.3 Analyse des problèmes, besoins et risques

Le Burkina est un pays très vulnérable aux risques de catastrophes naturelles, surtout aux changements climatiques. La région du Sahel est parmi les plus exposées et vulnérables du pays. Les aléas les plus récurrents et dont l'impact est le plus significatif sont les inondations, les sécheresses, les invasions acridiennes et les oiseaux granivores. Les trois provinces les plus exposées aux chocs et stress sont le Séno, le Soum, et l'Oudalan (cartes d'analyse de la vulnérabilité structurelle USAID. Février 2015). La région de l'Est est particulièrement affectée par des sécheresses prolongées et inondations de plus en plus désastreuses. En 2016, ces dernières ont affecté les populations de 48 villages répartis dans 7 communes de la province de la Tapoa, une des 50 provinces du Burkina structurellement les plus vulnérables. Les villages proches de points d'eau, avec de larges surfaces déboisées et/ou des sols fortement vulnérables à l'érosion et au ruissellement, sont plus vulnérables aux inondations ; ceux proches de la frontière malienne ou nigérienne sont davantage victimes des oiseaux granivores, tout comme ceux dont la terre est sablonneuse, ce qui génère un mûrissement tardif des épis et les expose encore davantage aux invasions d'oiseaux. Dans les 4 provinces, l'élevage et l'agriculture sont les principales sources d'alimentation et de revenus des ménages, mais sont fortement tributaires des aléas climatiques, les pratiques étant de type extensif, faiblement mécanisées, utilisant peu d'intrants, dominées par la petite exploitation familiale, et marginalisant les jeunes et les femmes dans l'attribution des terres. Les conséquences socio-économiques des aléas sont donc énormes, et sont sources de crises humanitaires graves anéantissant les efforts de développement: érosion et perte de fertilité des sols, baisse des rendements, pertes de productions agro-sylvo-pastorales et de réserves alimentaires. L'invasion d'oiseaux granivores dans le Soum en 2014, a touché 95 845 individus dans 8 communes qui ont perdu 12 116 tonnes de mil et 5 387 tonnes de sorgho selon le recensement par la DGESS, mais 36 818 tonnes de mil et 29 208 tonnes de sorgho en considérant tous les villages attaqués. En 2016, 44.887 producteurs du Soum ont été affectés par une invasion d'oiseaux granivores, et 11 tonnes de riz, 594 tonnes de sorgho, et 3130 tonnes de mil ont été perdus (DGESS. Janvier 2017). Les inondations de 2015 ont généré des pertes considérables dans le Soum dont 49 000 kg de mil dans le village de Wendoupoli, et 280 T de riz (106 millions de FCFA) dans la commune de Kelbo. Les inondations endommagent ou détruisent les infrastructures, sources de problèmes d'hygiène et assainissement. Ainsi, les inondations dans la commune de Logobou (La Tacoa) en 2016 ont affecté 1 965 personnes, 376 habitations et 64 ha de cultures ayant été détruites, 7 greniers emportés, 5 tonnes

de vivres perdues (Direction provinciale de l'Action Sociale). Les aléas toujours plus fréquents et intenses contribuent à réduire les aires de pâturages, la disponibilité du fourrage, et à tarir précocement les points d'eau d'abreuvement du bétail, conduisant à une sédentarisation progressive des éleveurs, qui les convertit en agro-pasteurs et génère des tensions foncières liées à la surexploitation de ressources de plus en plus rares. Tous ces facteurs génèrent une augmentation des prix des denrées alimentaires et une réduction des sources d'alimentation et de revenus, et une décapitalisation du ménage, source d'endettement, mais aussi d'une transhumance précoce, et d'une migration importante des hommes jeunes et adultes agro-pasteurs vers les sites aurifères (Sahel), les jeunes filles allant travailler dans les centres urbains.

L'impact significatif des catastrophes est dû à 4 problèmes centraux : une incompréhension des risques de catastrophes et un manque d'information sur comment les prévenir et en réduire l'impact ; un système de gouvernance de la gestion des risques de catastrophes peu fonctionnel ; une préparation aux catastrophes faible, voire inexistante ; des investissements dans la prévention des catastrophes et la réduction des risques, insuffisants et réalisés sans approche coordonnée et intégrée. Au niveau communal et villageois, l'information est peu disponible, n'est pas adaptée au niveau d'éducation et d'alphabétisation des communautés, et de leurs autorités locales, et ne prend pas en compte leurs croyances traditionnelles et religieuses, particulièrement ancrées chez les jeunes et les femmes qui ont moins accès à l'information et à l'éducation (abandon des écoles au profit de la garde des troupeaux, des sites d'orpillage ou pour rejoindre un mari ou un maître coranique). De plus, les connaissances et pratiques endogènes ne sont pas valorisées et le transfert des savoirs entre générations se perd. Les stratégies et plans de RRC existants, lorsqu'ils sont disponibles localement, sont des documents longs, complexes à comprendre, et en français. Les rencontres sur la RRC ont surtout lieu aux niveaux national, régional, et provincial, avec la participation de directeurs de services qui ne les répliquent pas au niveau communautaire, par manque d'intérêt et/ou de moyens logistiques. Les quelques représentants communautaires invités parfois ne s'impliquent pas dans les débats, trop théoriques et complexes. Les services techniques maîtrisent mieux la thématique et les actions possibles pour prévenir les catastrophes et en réduire l'impact mais diffusent peu ces connaissances au sein des communautés en raison de moyens logistiques insuffisants et de l'inexistence de supports didactiques et outils IEC simples, concis, et en langues locales.

Plusieurs initiatives ont été prises par le Gouvernement : création du CONASUR; adoption de la Loi N°012 ; développement d'une stratégie nationale de prévention et gestion des risques, crises humanitaires, et catastrophes, d'un plan de contingence national, et de plans régionaux; développement d'un plan triennal de riposte aux oiseaux granivores et d'un plan national d'urgence antiacridien ; mise en place d'un système intégré d'information, de surveillance, et d'alerte précoce sur les risques de catastrophes au niveau national et local, dans les secteurs de la sécurité alimentaire, la santé, et l'environnement. Dans la réalité, seuls les démembrements du CONASUR au niveau provincial et départemental existent et, dotés d'un personnel peu formé et équipé, ils sont peu opérationnels et ne se mobilisent qu'en cas de catastrophes significatives mais souvent sans évaluation préalable des dégâts qui est faite ponctuellement et partiellement par les services techniques. Les mécanismes de coordination et la mobilisation des ressources restent faibles, la réponse aux catastrophes demeurant donc lente et inadaptée. Dans les communes et villages ciblés, la RRC n'est pas intégrée dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et leurs budgets. Les EVC sont rares, il n'existe aucune carte communale des risques et vulnérabilités, aucun SAP, plan, et stock de contingence propre aux communes et villages, les conseils municipaux et Comités Villageois de Développement (CVD), dans lesquels les femmes et les jeunes sont très peu représentés, n'ayant pas les connaissances et ressources requises pour développer de tels outils, tandis que la perte des valeurs de solidarité, associée aux difficultés économiques, ne permettent plus aux chefs de villages de constituer des stocks de céréales pour faire face aux crises. Enfin, les investissements dans des actions de mitigation sont ponctuels et isolés et les communautés ne perçoivent pas le lien direct entre ce type d'action et l'impact d'une catastrophe.

3.1.4 Analyse de la réponse

L'Action s'inscrit dans l'axe 2 du Plan HIP d'ECHO pour l'Afrique de l'Ouest. Au Sahel, CA interviendra au Soum, une des 3 provinces les plus exposées aux chocs et stress, dans 3 communes (Baraboulé, Djibo et Nassoumbou) exposées au risque d'insécurité alimentaire en 2017 et parmi les plus exposées aux catastrophes les plus fréquentes et fortes. CA et la CRB exécutant actuellement, dans le Soum, 2 projets nutritionnels cofinancés par ECHO, des relations étroites avec les communautés, les Conseils Municipaux (CM), et les services techniques sont établies. En accord avec le HIP qui donne la priorité au niveau local, CA concentrera ses efforts sur 34 villages à risques répartis dans les 3 communes ciblées, voisines l'une de l'autre, la mise en oeuvre étant ainsi plus efficiente, et l'impact plus concentré et visible générant des opportunités d'apprentissages, des effets multiplicateurs, et une émulation. Dans la Tapoa, ACF a initié un projet RRC et réalisé des EVC dans 25 villages de 5 communes: Diapaga, Partiaga, Namounou, Tambaga, Tansarga. Exigeant une forte mobilisation villageoise, les EVC, en conséquence de moindre qualité, ont dû être conduites en fin de projet, à l'issue de la campagne agropastorale, et n'ont pas été complétés par des plans de contingence. Ce travail sera donc finalisé dans ces 25 villages et initié dans 25 autres villages de ces 5 communes sélectionnés parmi ceux les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et aux aléas climatiques. Le Consortium (CA et ses 3 partenaires) travaillera à résoudre les problèmes suivants:

Les bulletins du Système d'Alerte Précoce (SAP) régional n'intègrent pas les données des systèmes de surveillance locaux et les informations et connaissances des populations ciblées, relatives à la RRC sont insuffisantes, les communautés ciblées n'accédant pas aux données agro-météorologiques de la DGM. Les actions de prévention et préparation aux risques sont donc inexistantes ou inadaptées

Dans la Tapoa, des Comités d'Alerte Précoce (CAP) liés au SAP, seront mis en place, formés, et équipés pour collecter et diffuser l'information sur les risques. Dans le Soum, ce travail sera fait par les CVD, préalablement formés et équipés, et la compilation et traduction de ces informations, complétées par celles de la DGM, sera faite par les CSARC puis diffusées par les radios rurales. Grâce à l'outil « Listening Post », des informations sur la sécurité alimentaire, la nutrition, la situation des pâturages, et des données météorologiques seront aussi régulièrement collectées pour alimenter le SAP régional et informer les communautés par le biais des médias locaux. Des activités IEC, adaptées en termes de supports (pour les sourds et malvoyants) et horaires et lieux (pour les femmes), seront réalisées dans les 94 villages ciblés, par les CVD (Soum) et les CAP (Tapoa). Davantage d'informations fiables, régulières, et faciles à utiliser, seront diffusées et, couplées à des actions de sensibilisation, permettront d'apporter des solutions de mitigation simples et pratiques. Les EVC villageoises participatives réalisées dans ces villages et complétées par le développement de plans de préparation communautaire permettront aux communautés de mieux connaître leurs vulnérabilités (notamment des personnes les plus vulnérables) aux aléas et chocs potentiels, et d'engager une réflexion pour mitiger leurs impacts selon leurs capacités, les communautés s'appropriant ainsi les actions de mitigation et répondant aux catastrophes de façon plus adaptée et rapide. La surveillance pastorale, la sensibilisation communautaire, et l'utilisation de mécanismes coutumiers de gestion des conflits permettront de pacifier les tensions entre agriculteurs et pasteurs.

Les démembrements du CONASUR ne connaissent pas bien leurs rôles, répondent aux catastrophes significatives seulement, mais de façon lente et inappropriée en raison de l'absence de plans de contingence communaux et stock ou fond de contingence

Dans le Soum, CA appuiera la création, au sein des 3 CM ciblés, d'une Commission technique de Suivi, Alerte, et Réponse aux Catastrophes naturelles (CSARC) qui comprendra les représentants des CVD des villages à risques, 4 représentants du CM, et 1 conseiller technique de la CRB, et sera appuyée par 4 conseillers représentant les services techniques de l'Etat clefs dans la gestion des catastrophes les plus fréquentes dans la zone. Afin que les CSARC soient opérationnels et viables, leurs membres seront formés sur plusieurs thèmes, et dotés de matériel de secourisme et d'un stock de contingence. Chaque CSARC sera accompagné dans la réalisation d'une EVC communale complétée par une carte topographique et le développement et la simulation d'un Plan de Contingence Communal (PCC). Dans

la Tapoa, les représentants des services techniques, chargés de limiter le nombre de victimes et les dégâts structurels, seront appuyés pour mettre en place une structure de coordination et réponse efficace. Sur la base des EVC villageoises, le projet accompagnera les acteurs locaux, après les avoir formés, dans le développement de PCC, pour les 5 communes ciblées, qui feront l'objet de simulations. Des mesures spécifiques aux personnes les plus vulnérables (par exemple pour les personnes handicapées) seront intégrées dans ces plans. Deux fonds seront mis en place pour la gestion des contingences saisonnières et la réalisation de petites infrastructures communautaires de mitigation.

Les CM ne comprennent pas l'importance de la RRC et ne donnent pas la priorité à son intégration dans les PCD, les investissements dans les ouvrages RRC étant donc insuffisants

Les membres des CM des 8 communes ciblées seront formés sur la RRC et le plaidoyer afin de s'investir davantage dans cette thématique et intégrer la RRC dans les PCD, le plaidoyer au niveau national renforçant ce processus. Sur la base des EVC réalisées, 12 ouvrages de mitigation seront réalisés dans 12 des 94 villages ciblés. Les représentants des autres villages seront invités à visiter et reproduire ces aménagements modèles.

La loi N°012 n'est pas mise en oeuvre car ses décrets d'application ne sont pas adoptés

Grâce au plaidoyer, le Réseau National RRC a obtenu l'adoption, en 2014, de la loi N°012. L'Action appuiera la poursuite de ce plaidoyer afin que les décrets d'application de la loi soient adoptés.

Ancrage institutionnel, mise à l'échelle, et désengagement

Chaque CSARC aura un ancrage communal. Par le biais du maire, président du CODESUR (et vice-président du COPROSUR dans la commune de Djibo), et du représentant de la CRB membre du CODESUR, chaque CSARC aura aussi un ancrage au sein du CONASUR. En tant qu'interlocuteur technique direct et permanent du CODESUR intégrant des représentants des CVD parmi ses membres, les CSARC et/ou les CAP joueront le rôle des COVISUR. Sur la base d'un document capitalisant les deux approches et par le biais du plaidoyer, le Consortium facilitera l'intégration des CAP et/ou CSARC au sein du CONASUR et leur réplique dans d'autres villages et communes du Burkina. La formation des CM et CSARC sur le plaidoyer et la mobilisation des ressources, l'appui au développement de mécanismes de gestion et renouvellement des stocks de contingence et équipements d'entretien des ouvrages, le rôle clef des maires dans la négociation des prestations par le CONASUR, la DGM, et les radios rurales, et le travail de consolidation des acquis grâce au programme financé par le fond fiduciaire de l'UE, faciliteront le désengagement à moyen terme.

3.1.5 Précédente évaluation ou leçons retenues relevant pour cette action

X Oui

Non

3.1.5.1 Court résumé

Le développement de l'action a été alimenté par les leçons suivantes, issues des projets RRC mis en oeuvre par CA entre 2008 et 2013, et depuis 2015 (BRACED): la compréhension par les communautés de la thématique RRC, et de la valeur ajoutée d'une EVC, avant d'initier cette dernière, est clef pour que les populations s'impliquent pleinement dans l'activité. Dans ce sens, les activités IEC, y compris l'utilisation des radios rurales, sont importantes ; l'EVC offre l'opportunité de sensibiliser les communautés sur l'importance de l'information climatique et sur les mesures d'anticipation et d'adaptation qui peuvent être prises ; le document résultant de l'EVC, et le plan de contingence, doivent être très simples et concis pour être utilisés par le CVD (ou le CM s'il s'agit d'une EVC communale) ; le développement du plan de contingence villageois ou communal doit résulter d'un besoin ressenti par le CVD ou le CM et être le fruit de leur initiative. Dans le cas contraire, le plan n'est pas utilisé. Les leçons apprises suivantes ont nourri la réflexion sur les équipes SARC: les CAP sont plus dynamiques et initiateurs de changements si leurs membres savent lire et écrire et ont un minimum

de formation. S'ils sont formés (par exemple sur le traitement phytosanitaire) et équipés de façon adéquate (pluviomètres), ils peuvent jouer des rôles complémentaires à leur rôle d'alerte ; les CAP doivent être une partie intégrante du système global d'alerte précoce et de réponse aux urgences : ils doivent être mis en relation avec les autorités communales, les services techniques, et être intégrés au système de secours et d'urgence ; pour appuyer les pratiques novatrices, il faut aller au-delà des formations ponctuelles en développant des outils pratiques, et en appuyant leur mise en place de manière continue ; si les communautés participent aux efforts de plaidoyer, ce dernier a davantage de poids au niveau national.

3.2 Bénéficiaires

3.2.1 Estimation du nombre total de bénéficiaires directs ciblés par cette action

* 211 245 Individus

* 54 Organisations

3.2.2 Estimation des données désagrégées sur les bénéficiaires directs (seulement pour les individus)

Estimation du %

du groupe cible

% femmes (F) % hommes (H)

Nourrissons & jeunes

enfants (0-59 mois)

Enfants (5-17a)

Adultes (18-49a)

Personnes âgées

(≥50a)

3.2.3 L'action cible t'elle spécifiquement certains groupes ou vulnérabilités?

Oui

X Non

3.2.4 Bénéficiaires : Critères de sélection

R1 bénéficiera à 6 organisations (3 CSARC et 3 CM) et à 81100 personnes. Les activités relatives aux CSARC bénéficieront à la population des 3 communes ciblées (81 100 personnes) et les activités IEC bénéficieront à la population des 34 villages à risque (49 057 personnes) ciblés avec l'appui des maires des communes ciblées et des services techniques. Les aménagements bénéficieront à 8 villages des 34 villages à risques. L'aménagement modèle sera réalisé dans un village où une EVC a été réalisée, l'EVC permettant de déterminer l'urgence, le type, et le site de l'aménagement. La récurrence de l'aléa, le coût de l'aménagement nécessaire, l'accessibilité et la visibilité de la zone, la cohésion sociale, le dynamisme de la communauté et sa disposition à financer l'entretien de l'aménagement seront aussi pris en compte. Les critères de sélection des membres des CSARC seront définis avec les CVD, CM, Services Techniques, le CODESUR, et la CRB et comprendront : savoir lire et écrire, démontrer un vif intérêt pour la RRC, avoir fait preuve d'initiatives bénéficiant à sa communauté, être ancré(e) dans le

milieu, et être disponible. R2 bénéficiera à 15 organisations (voir section 3.2.6) et 130145 personnes. Les 5 communes ciblées sont celles particulièrement exposées aux inondations et sécheresses et les 50 villages ciblés sont les plus exposés aux chocs et crises alimentaires. Les 25 villages seront sélectionnés avec l'aide des autorités, leaders, et services techniques. Les communautés participeront au choix des membres des CAP. Les autorités, leaders communautaires, et agents des services techniques seront ciblés sur la base de leurs contributions à l'Action. R3 bénéficiera à 41 organisations (voir section 3.2.6).

3.2.5 Bénéficiaires : Participations des bénéficiaires dans l'action

Le développement de l'action a été alimenté par toutes les données collectées auprès de plusieurs sources d'informations, dont la population de la commune de Baraboulé qui a activement participé aux 2 EVC réalisées dans les villages de Dohouré et Gadiouga respectivement, ainsi qu'aux 3 groupes focus organisés à Baraboulé avec 55 villageois. Les deux EVC ont impliqué un total de 72 villageois, 174 ménages, et d'autres informateurs clefs. Les informations partagées par les maires des 3 communes ciblées ont également alimenté la planification de l'Action. Les communautés des 34 villages à risques seront au coeur de la mise en oeuvre du projet, par le biais des CSARC, de leurs CVD, et des CM qui seront renforcés en RRC, animation, et plaidoyer, grâce à des formations, outils, et équipements (pour les CSARC) et un accompagnement continu. Elles participeront aussi directement aux activités IEC, à la restitution et validation des plans de contingence, et à leur simulation. Dans les villages où seront réalisées des EVC, dans le cadre de l'EVC communale, les communautés seront au coeur de l'analyse réalisée. Dans les villages bénéficiaires d'aménagements modèles, les communautés participeront au choix du type et site de l'aménagement, et aux travaux d'aménagement, en apportant main d'oeuvre et matériaux locaux. Elles seront à l'origine, et membres, des comités de gestion des aménagements mis en place. Par le biais d'assemblées générales villageoises, groupes focus, et enquêtes villages, les bénéficiaires de l'action participeront aussi aux études initiales et finales CAP, et aux évaluations à mi-parcours et finale. Ils pourront aussi donner leurs avis sur le projet, dont un résumé simplifié et en langue locale sera affiché dans chaque village, par le biais de boîtes à suggestions et de comités locaux qui seront formés sur la gestion de plaintes.

3.2.6 Bénéficiaires : Plus de détails sur les bénéficiaires

La première visite d'échanges (activité 1.5) bénéficiera à 20 femmes membres d'organisations communautaires dynamiques issues des 34 villages ciblés, et à 3 représentantes des 3 CSARC. Elles devront avoir pris des initiatives pour leurs communautés, restituer les apprentissages issus de la visite et, promouvoir des actions RRC similaires. La seconde visite d'échanges (activité 1.7) bénéficiera aux représentants des 26 villages - leaders dynamiques, ayant pris des initiatives pour leurs communautés, s'engageant à restituer les apprentissages issus de la visite et à promouvoir des actions RRC similaires - ne bénéficiant pas d'aménagement, des 3 CSARC et des 3 CM. Les représentants des CM devront être des membres influents au sein de leur CM et avoir été préalablement formés sur la RRC et le plaidoyer. Les 54 organisations représentent : au Soum, 3 CSARC et 3 CM; dans la Tapoa : 4 Directions provinciales (agriculture et aménagements hydrauliques, ressources animales et halieutiques, environnement et développement durable, action sociale), 5 CM, 5 CODESUR, et 1 COPROSUR. Ces organisations bénéficieront de formations afin de mieux assumer leurs rôles dans la RRC. Le COPROSUR, les CODESUR, et les CSARC seront appuyés dans l'élaboration de plans de contingence ; les CM bénéficieront des CSARC (au Soum) et des CAP (dans la Tapoa) et des fonds de contingence. Les 4 organisations membres du Consortium bénéficieront des réunions d'échanges, et de formations ; 6 entités (le CONASUR, la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale, le Ministère des Finances, le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et le Premier Ministère) feront l'objet d'un

plaidoyer par le Consortium ; les 23 membres du Réseau National RRC bénéficieront du document de capitalisation.

4. Logique de l'intervention

4.1 Objectif principal

Renforcer la résilience des populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les provinces du Soum et de la Tapoa

4.2 Objectif spécifique

4.2.1 Les communautés ciblées du Soum et de la Tapoa anticipent, s'organisent, s'adaptent et réduisent leurs vulnérabilités aux catastrophes naturelles.

4.2.2 Description détaillée

4.2.3 Indicateurs

Indicateur 1

% de réduction du nombre de personnes affectées (enregistrées, attendues ou modélisées)

Définition

Référence : 0

Valeur cible : 50

Source et la méthode de collecte de données

Rapport d'enquêtes initiales et finales. Rapport d'évaluation finale. Rapports de la mission conjointe SAP/GTP sur le suivi et l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle courante des ménages.

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation de la valeur cible

Les personnes affectées sont celles qui ont perdu au moins 50% de leurs habitations ou capital de production (bétail et/ou production agricole, champs, et/ou stock de céréales de sécurité) en raison d'inondations ou d'attaques par des oiseaux granivores. L'indicateur sera mesuré dans les villages à risque bénéficiaires d'un aménagement. Dans ces villages, il est estimé que 60% de cette population est « affectée » (tel que défini ci-dessus) par des inondations ou attaques d'oiseaux granivores. Cette estimation est basée sur les données relatives à l'inondation de 2015 à Ouindoupoli (Commune de Baraboulé) qui, selon l'évaluation réalisée par les services de l'Action Sociale et le CONASUR, a touché environ 55% des habitants du village. Il est estimé qu'en fin de projet, 30% de cette population sera affectée par ces types de catastrophes, soit une réduction de 50%. Ceci sera mesuré par le biais d'enquêtes initiales et finales auprès d'un échantillon de ménages ayant perdu au moins 50% de leurs habitations ou capital de production, lors d'une inondation ou attaque par des oiseaux granivores survenue au cours des années passées. L'enquête finale, réalisée auprès du même échantillon de ménages, évaluera l'impact de ces mêmes catastrophes, survenues pendant la mise en oeuvre du projet ou estimé.

Indicateur 2

Définition : Dans chaque commune ciblée du Soum, une partie des coûts de fonctionnement des CSARC sont progressivement couverts par la commune

Référence : 0

Valeur cible : 200 000

Source et la méthode de collecte de données

Budget communal de chaque commune ciblée; PV de délibération du Conseil Municipal

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation de la valeur cible

Les communes ciblées ne pourront pas contribuer aux coûts de fonctionnement des CSARC en 2017, mais apporteront une contribution de 200 000 FCFA (environ 305 EUR) d'ici la fin de 2018. Ce montant correspond au budget qu'assignent actuellement les communes aux effets des aléas (climatiques surtout) sur leurs populations. Au fur et à mesure que le partenariat avec les CM prendra forme et une fois que les CM auront été formés et sensibilisés sur l'important d'investir dans la prévention et la préparation aux catastrophes, il est estimé que les CSARC pourront convaincre leurs CM respectifs que la totalité de ce montant leur soit assigné. Au vu des nombreuses difficultés financières auxquelles font face les CM chaque année, avoir convaincu tous les membres des CM d'assigner chaque année aux CSARC, à compter de 2018, un montant minimum de 200 000 FCFA par an et par commune représentera un premier pas vers la viabilisation des CSARC. Si cette contribution peut permettre à chaque CSARC de réaliser quelques activités de coordination, d'évaluation des besoins, et de suivi, elle ne sera cependant pas suffisante pour couvrir toutes leurs activités, y compris le renouvellement des consommables inclus dans leur matériel de secourisme et le stock de contingence communal. Les membres des CSARC seront donc aussi formés sur la mobilisation des ressources et seront accompagnés dans leurs démarches de recherche de financements et de dons. De plus, ils seront formés sur le plaidoyer, tout comme les membres des CM, afin de pouvoir influencer les 3 CM et l'Etat sur la nécessité d'allouer davantage de ressources financières aux communes particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Au fur et à mesure que le projet sera mis en oeuvre, les membres des CSARC pourront de mieux en mieux démontrer leur utilité et fonctionnalité et ainsi être de plus en plus convaincants dans leurs actions de mobilisation de ressources.

Indicateur 3

Définition : % de la population des 50 villages ciblés de la Tapoa qui connaît au moins 5 actions de mitigation et de préparation et appliquent au moins une action pour faire face aux risques de catastrophes inscrits dans les plans villageois de gestion

Référence : 15

Valeur cible : 70

Source et la méthode de collecte de données

Rapports d'enquêtes CAP sur la préparation et la mitigation

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation de la valeur cible

% de la population des 50 villages ciblés de la Tapoa qui connaît au moins 5 actions de mitigation et de préparation et appliquent au moins une action pour faire face aux risques de catastrophes inscrits dans les plans villageois de gestion

Définition : % minimum de ménages agro-pasteurs, dans les villages à risques ciblés, ayant pris au moins une nouvelle mesure d'adaptation au changement climatique et/ou de réduction de l'impact des oiseaux granivores ou criquets pèlerins sur leur production agricole

Référence : 0

Valeur cible : 50

Source et la méthode de collecte de données

Rapport CAP baseline

Rapport CAP endline

Rapport d'évaluation du projet

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Deux enquêtes CAP seront réalisées en début et fin de projet afin de faire un état des lieux des connaissances, attitudes, et pratiques en matière de réduction des risques de catastrophes et ainsi orienter la stratégie de sensibilisation et communication du projet.

Indicateur 2

Type / Sous-secteur : Information, communication et sensibilisation du public

Définition : Information, Education and Communication: community-led awareness campaigns, development and distribution of awareness materials, media campaigns; peer-to-peer awareness, workshops, exhibitions, training of teachers and pupils.

In case of mass media campaigns provide explanation on how actual reach was estimated.

Référence : 0

Valeur cible : 49 057

Source et la méthode de collecte de données

Liste des participants aux diverses activités IEC mises en oeuvre

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

La valeur ciblée représente la population totale des 34 villages à risque qui seront bénéficiaires des activités IEC.

Indicateur 3

Type / Sous-secteur : Planification de contingence et préparation pour la réponse

Indicateur : Nombre de personnes couvertes par des mesures précoces / plans d'urgence

Définition : Les plans doivent être développés, testés et accompagnés de dispositions visant à assurer leur mise à jour.

Cela inclut les options d'anticipation, les actions préventives et précoces (par exemple l'évacuation et le relogement avant l'impact d'un désastre annoncé; la flexibilité d'un service pour répondre à une augmentation de la demande, etc.)

Les actions déclenchées par un plan doivent être coordonnées, rapides et efficaces.

Référence : 0

Valeur cible : 81 100

Source et la méthode de collecte de données

Plan de préparation et d'intervention des communautés et des administrations locales;

Approbations et autorisations (par exemple: accords, conventions et mise à jour).

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Indicateur 4

Type / Sous-secteur : Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles

Indicateur : Nombre d'infrastructures et d'installations communautaires de petite envergure construites ou protégées

Définition : Infrastructures et installations communautaires de petite envergure conçues pour la préparation aux désastres (par exemple: construction d'un centre d'évacuation), mais aussi pour la réponse aux urgences ainsi que pour la réduction de la vulnérabilité non-structurelle, telles que les bonnes pratiques à mettre en place dans les hôpitaux (par exemple: l'entretien, l'emplacement du matériel, etc.)

Référence : 0

Valeur cible : 8

Source et la méthode de collecte de données

Rapport d'inspection des installations communautaires;

Évaluations des risques; Cartes des risques et des installations.

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Les aménagements réalisés devront aussi avoir avec un mécanisme de gestion et entretien en place et fonctionnel

Activités

Résultat 1 : Activité 1 :

Courte description : Organiser, former, et équiper les Commissions techniques de Suivi, Alerte, et Réponse aux Catastrophes (CSARC)

Description détaillée : Les Conseils Municipaux (CM) peuvent, s'ils le souhaitent, créer une Commission technique. Chaque CM ciblé sera donc appuyé pour créer une Commission de Suivi, Alerte, et Réponse aux catastrophes (CSARC) qui sera l'interlocuteur technique direct et permanent du CODESUR. Chaque CSARC aura un fort ancrage communautaire et communal puisqu'elle comprendra les représentants des CVD des villages à risque identifiés, et un bureau de 6 membres comprenant 5 représentants du CM, et 1 conseiller technique de la CRB. Les représentants du CM seront : un conseiller municipal, le logisticien et son adjoint, le financier, et le contrôleur. Les femmes seront encouragées à intégrer la Commission mise en place. Cette dernière sera appuyée par 4 autres conseillers techniques externes représentant les 4 services techniques de l'Etat clefs - l'élevage, l'agriculture, la santé, et l'Action Sociale - dans la gestion des catastrophes les plus fréquentes dans la zone. Chaque CSARC aura aussi un fort ancrage au sein du dispositif institutionnel du CONASUR par le biais du maire de chaque commune, président du CODESUR (et vice-président du COPROSUR dans la commune de Djibo, chef-lieu de la province du Soum), et du représentant de la CRB, aussi membre du CODESUR. Dans le dispositif institutionnel du CONASUR, des Comités Villageois de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COVISUR) étaient prévus mais n'ont jamais vu le jour, les CVD essayant donc d'assumer leurs fonctions mais sans y parvenir au vu des multiples domaines dans lesquels leurs membres doivent déjà s'investir, sans avoir les compétences requises pour cela. Par le biais des CSARC qui comprendront des représentants des CVD des villages à risques, ces derniers seront renforcés et pourront mieux assumer leurs rôles au niveau villageois, appuyés par les CSARC dans leurs actions de sensibilisation, prévention, préparation et réponse aux catastrophes. A terme, les CSARC pourront ainsi être répliquées dans d'autres communes et remplacer les COVISUR au sein du dispositif institutionnel du CONASUR. Chaque CSARC aura un nombre de membres variable - de 14 à 20 membres - en fonction du nombre de villages à risque que comprend la commune, la commune de Nassoumbou comprenant 8 villages à risque, celle de Baraboulé 12, et celle de Djibo 14. Afin que les CSARC soient opérationnels et viables, leurs membres seront formés, pendant un total de 27 jours répartis sur plusieurs sessions de formation, sur plusieurs thèmes nécessaires à leur travail : causes et conséquences des catastrophes naturelles; dispositif RRC législatif et institutionnel en place au Burkina; méthodologie pour réaliser une EVC communale; secourisme et gestion des catastrophes; gestion d'un stock de contingence; techniques d'animation; plaidoyer; et mobilisation des ressources. Ils seront dotés d'équipements de protection (impermeables, bottes, torches, et machettes), de matériel de secourisme (bandes, compresses, triangle de sol, Bétadine, deux paires de ciseaux, de l'eau oxygénée, gants, sparadraps, spray contre les crampes), et d'un stock de contingence comprenant des biens non alimentaires qui peuvent ainsi être conservés sur une longue période : kits de cuisine, couvertures, nattes, tentes, moustiquaires, et kits d'hygiène. La gestion de ce stock sera confiée à chaque CSARC. Cependant, le CM étant politisé et ses membres n'étant pas permanents, la CRB sera étroitement associée à cette gestion, le cahier des charges étant cosigné par la CRB, les représentants de la CSARC et du bureau du CM. Les contributions apportées par les communautés les plus à risque permettront de reconstituer une partie du stock, et en complément, chaque CSARC s'investira dans la recherche de partenaires financiers et de dons, appuyée en cela par la CRB.

Résultat 1 : Activité 2 :

Courte description : Accompagner les CSARC dans la réalisation d'EVC communales et la production de cartes topographiques communales des zones à risques

Description détaillée : Une fois formées et équipées, les CSARC seront accompagnées, dans chaque commune, dans la réalisation d'une EVC communale faite à partir des EVC villageoises des villages à risques que couvre la commune. La réalisation des EVC villageoises sera faite, dans la mesure du possible, avant ou après la période de migration des hommes, jeunes et adultes, vers les sites aurifères. Pour réaliser l'EVC communale, les sources d'information suivantes seront utilisées : les ménages, les organisations faïtières, les services techniques décentralisés, les autorités locales, les autres intervenants dans la commune. Les rapports des EVC communales seront produits par les CSARC, avec l'appui du personnel du projet. Chaque rapport devra être simple et concis, afin d'être facilement utilisable par la CSARC et le CM, et comprendre une annexe synthétique relative à chaque EVC villageoise réalisée dans la commune. Dans chaque commune sera organisé un atelier de restitution et validation du rapport de l'EVC communale. Sur la base de cette EVC, un bureau d'études sera recruté afin de produire une carte simple visualisant les zones à risques et vulnérabilités de chaque commune.

Résultat 1 : Activité 3 :

Courte description : Accompagner les CSARC dans le développement, la diffusion, et la simulation de plans de contingence communaux

Description détaillée : Le projet sollicitera l'appui technique du CONASUR, et de ses démembrés, pour développer, de façon participative avec les CSARC et sur la base des résultats de l'EVC communale, 3 plans de contingence communaux. Une attention particulière sera portée, dans le cadre de l'élaboration de ces plans, à l'accessibilité des personnes âgées aux secours d'urgence. Ces plans feront ensuite l'objet d'une restitution/validation au niveau communal et villageois. Au niveau communal, seront invités à l'atelier de validation du plan les représentants du CODESUR et du COPROSUR, du CM, des services techniques, et des projets et ONG intervenant dans la commune. Au niveau villageois, le plan sera restitué par le biais d'assemblées organisées dans chacun des villages à risque que couvre le plan. Dans chaque commune, un exercice de simulation sera organisé, afin de tester le plan de contingence développé, avec la participation d'environ 30 représentants au niveau communal et 10 représentants par village à risque couvert par le plan. Un atelier sera ensuite organisé, avec le bureau de la CSARC, ses conseillers externes, et des représentants du CODESUR, afin de revoir, et éventuellement adapter le plan.

Résultat 1 : Activité 4 :

Courte description : Faciliter la diffusion des informations agro-météorologiques

Description détaillée : Afin que les données pluviométriques soient collectées de façon régulière dans tous les villages à risques, 34 pluviomètres seront achetés et remis aux CVD des 34 villages concernés. 2 représentants par CVD, soit 68 personnes au total (dont au moins 10 à 15 femmes), seront ensuite sélectionnés par les membres du CVD sur la base des critères suivants : leur dynamisme et capacité à prendre des initiatives pour leur communauté ; leur aptitude à savoir lire et écrire ; leur stabilité dans le village. Les femmes seront encouragées à intégrer ces 68 représentants. Ces derniers seront ensuite formés, par la DGM, sur l'utilisation des pluviomètres. Afin de limiter le coût de prestation de la DGM, les maires seront invités à en négocier le contrat, tout comme l'envoi aux CSARC des bulletins agro-météorologiques mensuels, trimestriels, et semestriels que la DGM produit. Les données pluviométriques et relatives aux autres aléas collectées de façon journalière par les représentants des CVD formés seront cumulées mensuellement et envoyées aux 3 CSARC qui, avec l'appui du personnel du projet, consolideront ces informations avec celles incluses dans les bulletins de la DGM afin de produire un seul bulletin communal mensuel (pendant la saison agricole) et trimestriel (hors saison agricole). Les données issues des 2 bulletins produits chaque année par la DGM sur la prévision saisonnière des précipitations de Juin-Juillet-Août et Juillet-Août-Septembre seront également intégrées dans ces bulletins communaux. Ces derniers seront ensuite traduits en langues locales (mooré et fulfulde), diffusés par le biais des deux radios rurales de la province, et exploités par les groupes d'écoute organisés dans le cadre de l'activité 1.5. Afin que cette diffusion par les radios puisse se faire à un coût que pourra couvrir chaque commune à long terme, les contrats avec les radios seront aussi négociés par les maires.

Résultat 1 : Activité 5 :

Courte description : Produire et traduire les supports IEC et réaliser des activités IEC sur la RRC

Description détaillée : Un travail initial de recensement des stratégies, politiques, plans RRC, et supports IEC sur la RRC en général et sur les techniques d'adaptation au changement climatique, et de construction et d'aménagement durable des habitats, sera réalisé afin de produire, en version simplifiée et traduite en langues locales, les éléments des stratégies nationales et plans régionaux, utiles aux membres des CVD et des CM, ainsi que divers supports IEC. Le CONASUR, la FAO, le PNUD, la Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC) consultés ne disposent pas de support de sensibilisation spécifiquement sur les oiseaux granivores et criquets pèlerins, alors que ces facteurs sont parmi les causes les plus fréquentes des catastrophes naturelles. Dans le cadre du « Projet de Renforcement de la Résilience des femmes et des hommes les plus pauvres des régions du Nord et du Sahel au Burkina Faso », cofinancé par DFID, CA a organisé des ateliers de réflexion sur les savoirs locaux de prévention et de gestion des risques et catastrophes dans 3 communes du Sahel. Ces ateliers ont montré qu'il existe des pratiques locales davantage connues des anciens que des jeunes producteurs et des représentants des services techniques et que ces pratiques sont souvent efficaces et peu onéreuses en termes de coût financier et environnemental. Afin de donner suite à ce travail, l'équipe du R/MARP, appuyée par le/la Chargé(e) de suivi-évaluation du projet, collectera et documentera, dans le cadre des activités IEC, les connaissances et pratiques traditionnelles en matière de lutte contre les oiseaux granivores et criquets pèlerins. Ces informations feront ensuite l'objet d'un atelier visant à les présenter et valider et regroupant les représentants des services techniques de l'agriculture, de l'élevage, et de l'environnement des communes ciblées et de la province, d'associations de producteurs, ainsi que les membres des CSARC. A l'issue de cet atelier, le/la Chargé(e)

de suivi-évaluation du projet produira un petit fascicule qui sera traduit en fulfuldé et mooré, et servira aussi de support à la sensibilisation.

En prenant en compte le plan de communication sur la RRC dont le PNUD appuie actuellement le développement et en renforçant les structures locales existantes plutôt que de créer de nouvelles structures, l'information et la sensibilisation au niveau villageois se fera dans un premier temps par le biais de 2 canaux principaux : le CVD et les animateurs des 2 radios rurales existant dans le Soum. Les causes et moyens de prévenir les catastrophes étant très peu connus, une sensibilisation de masse est nécessaire et une diversité d'activités IEC sera appuyée, selon les initiatives proposées par chaque CVD et avec l'appui du personnel du projet. Les activités comprendront des théâtres forum, des émissions radios interactives avec des groupes d'écoute mis en place dans chacun des 34 villages ciblés, des jeux concours sur la RRC, et des groupes focus. Ceux avec les femmes seront réalisés dans des lieux et à des horaires adaptés à leurs activités quotidiennes. Un protocole de collaboration sera signé entre la mairie et les radios communautaires, ce qui permettra de réduire le coût des émissions et de faciliter la pérennisation des activités. Enfin, une visite d'échanges étant jugée plus efficace qu'une formation théorique, le leadership et l'implication des femmes dans la RRC seront promus par le biais d'un échange avec des CAP mis en place dans le cadre du BDRC et intégrant des femmes actives et engagées. 20 représentantes d'organisations communautaires rendront visite aux CAP mixtes dynamiques existant déjà dans le Centre Nord et dans la commune d'Aribinda.

Résultat 1 : Activité 6 :

Courte description : Renforcer les capacités d'acteurs clefs communautaires et communaux sur la RRC et le plaidoyer

Description détaillée : Afin que les animateurs des deux radio rurales du Soum, et les membres des CVD des 34 villages à risque ciblés et des 3 CM puissent informer et sensibiliser les communautés et réaliser un travail de plaidoyer pour que la RRC soit intégrée dans les PCD et budgets communaux et que le CONASUR et ses démembrements soit davantage opérationnels, deux formations seront organisées : 6 animateurs des 2 radios rurales du Soum et 1 journaliste de l'Agence provinciale d'Information du Burkina, seront formés sur la RRC et le plaidoyer pendant une durée de 3 jours ; 12 représentants des 3 CM, qui ne sont pas membres des CSARC, seront aussi formés pendant 3 jours sur la RRC et le plaidoyer. La formation portera, entre autres, sur : les techniques de plaidoyer ; le dispositif institutionnel du CONASUR ; la Loi 012/AN-2014, portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques, crises humanitaires, et catastrophes et ses décrets d'application, s'ils venaient à être adoptés; la stratégie nationale relative à la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires, et des catastrophes (2013-2017) ; le Plan d'Action National pour le Renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences au Burkina Faso (2016-2020); le Plan de Contingence multirisques de la Région du Sahel (2015-2017); le Plan triennal de riposte aux oiseaux granivores (2014-2017) ; et Plan National d'Urgence Antiacridien (Juin 2016).

Résultat 1 : Activité 7 :

Courte description : Appuyer la réalisation d'aménagements modèles protégeant les moyens d'existence des communautés les plus vulnérables aux aléas

Description détaillée : Afin que les communautés, dans les villages ciblés, puissent comprendre l'utilité de certains aménagements pour prévenir les catastrophes ou en réduire les conséquences, des aménagements modèles seront réalisés dans une sélection des villages à risques identifiés dans chaque commune. Les aménagements réalisés seront ceux permettant de réduire les conséquences des catastrophes les plus fréquentes en valorisant et/ou protégeant les biens de production, et bénéficiant à une majorité de la population du village, tels que : des cordons pierreux, des rigoles de déviation des eaux de ruissellement, des boulis et bassins de rétention de l'eau de pluie (en veillant à ce qu'ils ne mettent pas en danger les enfants et le petit bétail), des travaux de scarifiage et plantation d'herbacées, etc. L'aménagement sera réalisé dans un village où une EVC villageoise a été réalisée, l'EVC permettant de déterminer l'urgence, le type, et le site de l'aménagement. Cependant, les 34 villages à risques ne pouvant pas bénéficier d'un aménagement, d'autres critères seront pris en compte tels que la récurrence de l'aléa, l'accessibilité et la visibilité de la zone, la cohésion sociale, le dynamisme de la communauté, l'existence et la fonctionnalité de structures communautaires, et le coût de l'aménagement. La sélection des villages bénéficiaires - 8 au total - sera faite par les trois CSARC, leurs conseillers techniques, et d'autres membres des CM. Si certains aménagements exigent d'entreprendre des démarches auprès des leaders coutumiers et des autorités locales, les CVD des villages bénéficiaires seront accompagnés dans ces démarches par le personnel du projet. Afin de favoriser l'appropriation des ouvrages, ces derniers seront réalisés avec une forte implication des populations qui apporteront main d'oeuvre et matériaux locaux (gravillons, sables, etc.) et faciliteront aussi le transport de ces matériaux (transport des pierres avec les charrettes et les ânes des membres de la communauté). Le projet apportera l'expertise technique, certains matériaux tels que le ciment, financera le transport des moellons, et offrira un repas communautaire journalier. Une fois l'aménagement terminé, le projet appuiera le CVD dans la mise en place d'un comité de gestion, que les femmes seront encouragées à intégrer, dont les membres seront formés sur la gestion et l'entretien de l'aménagement. Afin de contribuer au financement de cet entretien à long terme, les communautés seront invitées à apporter une contribution financière selon les modalités définies par chaque comité de gestion. Enfin, pour encourager les communautés à risques à réaliser de tels aménagements, une visite des aménagements réalisés sera organisée pour environ 35 personnes comprenant les 26 représentants des villages à risques n'ayant pas bénéficié d'aménagements et des représentants des 3 CSARC.

Résultat 2 : Les populations des villages ciblés de la Tapoa et leurs autorités améliorent leurs connaissances et capacités en matière de gestion et réduction des risques de catastrophes

Secteur : Réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes

Sous-secteurs :

Action locale et communautaire - IER

X Information, communication et sensibilisation du public - IER

Analyse des aléas, et des risques, et alerte précoce - IER

Planification de contingence et préparation pour la réponse - IER

X Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles - IER

X Liens institutionnels et plaidoyer

X Développement des capacités (RRC)

Autre (RRC)

Estimation du montant total : 383 314 Euros

Bénéficiaires

Individus : 130 145

Organisations : 15

Ménages : Individus par ménage :

4.3.2 Type de bénéficiaire

PDI Réfugiés ; Rapatriés ; X Population locale ; Autres

4.3.3 Est-ce que le résultat cible spécifiquement certains groupes ou certaines vulnérabilités?

Oui

Non X

4.3.4 Commentaires sur les bénéficiaires?

Détails des organisations:

- 4 structures déconcentrées du secteur rural (directions de l'agriculture et hydraulique, ressources animales et halieutiques, environnement et développement durable) et la direction de l'action sociale, de la famille et solidarité nationale
- 5 communes d'interventions (Diapaga, Tambaga, Tansarga, Partiaga, Namounou)
- 1 COPROSUR et 5 CODESUR

Détails des bénéficiaires :

- Agents relais : 5 personnes
- Bénéficiaires d'infrastructures communautaires de mitigation : 750 pers
- Bénéficiaires ateliers de préparation au niveau provincial et communal : 180 personnes
- Population bénéficiaires de la cartographie des zones à risques : 125 550 personnes
- Population bénéficiaires de la formation en gestion des fonds de contingence communal : 150 personnes
- Population bénéficiaires pouvant être couverts par les fonds de contingence : 3500 personnes
- Bénéficiaires de la formation au système de surveillance: 10 personnes

Modalités de transfert

Aucun transfert envisagé

Indicateur 1

Type / Sous-secteur : - Indicateur personnalisé

Définition : Nombre de stock de contingence mis en place

Référence : 0

Valeur cible : 30

Source et la méthode de collecte de données

Rapport d'évaluation initiale et finale des stocks de contingence

Bulletins Régionaux

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Commentaires sur tous les indicateurs pour ce résultat

Indicateur 2

Type / Sous-secteur : Indicateur personnalisé

Définition : % des élus et responsables de services techniques communaux qui connaissent leurs rôles et responsabilités clés et participent efficacement aux actions de coordination conformément au PPRU

Référence : 5

Valeur cible : 80

Source et la méthode de collecte de données

Rapport d'enquête auprès des services techniques et élus communaux

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Commentaires sur tous les indicateurs pour ce résultat

Indicateur 3

Type / Sous-secteur : Information, communication et sensibilisation du public

Indicateur : Nombre de personnes ayant reçu de l'information, ou ayant bénéficié d'actions d'éducation et de communication sur la gestion des risques et des catastrophes

Définition : Information, Education and Communication: community-led awareness campaigns, development and distribution of awareness materials, media campaigns; peer-to-peer awareness, workshops, exhibitions, training of teachers and pupils.

Référence : 0

Valeur cible : 61 500

Source et la méthode de collecte de données

Chiffres d'audience (prévu, suivi); Feuilles de présence; Dossiers scolaires.

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Indicateur 4

Type / Sous-secteur : Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles

Indicateur : Nombre d'infrastructures et d'installations communautaires de petite envergure construites ou protégées

Définition : Infrastructures et installations communautaires de petite envergure conçues pour la préparation aux désastres (par exemple: construction d'un centre d'évacuation), mais aussi pour la réponse aux urgences ainsi que pour la réduction de la vulnérabilité non-structurelle, telles que les bonnes pratiques à mettre en place dans les hôpitaux (par exemple: l'entretien, l'emplacement du matériel, etc.)

Référence : 0

Valeur cible : 4

Source et la méthode de collecte de données

Rapport d'inspection des installations communautaires;

Évaluations des risques; Cartes des risques et des installations.

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Etant un projet DRM et prenant en compte le budget, nous allons privilégier les activités de renforcement des capacités en matière de préparation, réponse pour limiter les dégâts et les groupements pour stimuler d'autres initiatives: CES/DRS, Jardin de femmes, bas-fonds.

Commentaires sur tous les indicateurs pour ce résultat

Activités

Résultat 2 : Activité 1 :

Courte description : Réaliser les EVC, les plans de gestion des risques, et sensibiliser sur les mesures de mitigation

Description détaillée : Dans un premier temps, une analyse de la situation dans l'ensemble des 5 communes de la province de la Tapoa sera effectuée de manière à établir les critères de vulnérabilité, permettant de sélectionner les 25 communautés restantes considérées communes les plus vulnérables en termes d'insécurité alimentaire/ nutritionnelle et des risques de catastrophe associés aux changements climatiques. Ensuite, une évaluation participative des capacités et des vulnérabilités (EVC) sera effectuée dans les 50 communautés ciblées. Les EVC visent à développer la compréhension des communautés sur les risques de catastrophes liés à divers aléas auxquels elles font face. La réalisation des EPVC est participative avec une forte implication des communautés qui sont au coeur de l'activité, les équipes étant de simples facilitateurs. Les autorités locales sont impliquées dans le choix des villages à risques et dans la sensibilisation et la mobilisation des communautés. Ces évaluations ont été conduites en 2015 dans 25 villages les plus exposés aux poches de sécheresse et/ou présentant les effectifs d'admissions les plus importants de la province. Elles seront mises à jour dans ces villages et seront conduites dans 25 nouveaux villages qui seront sélectionnés en collaboration avec les acteurs locaux.

Les agents communaux et le personnel technique de ACF participeront à la formation sur la méthodologie d'EVC et seront par la suite impliqués dans les missions de collecte de données sur le terrain. Ces agents joueront un rôle majeur dans tout le processus, permettant le développement de leurs capacités à travers une approche de l'apprentissage par la pratique « Learning by doing ». Le processus de mise en oeuvre de l'EVC permettra une analyse approfondie et participative des capacités existantes et requises au niveau des ménages, communautés, et services pour faire face aux différents chocs et stress qui les affectent. En se basant sur les réalités et spécificités de chaque communauté, les différents aspects touchant la santé, la nutrition, les questions EHA ainsi que la sécurité alimentaire et les moyens d'existence seront étudiés et des solutions adaptées seront définies, tenant compte à la fois des lacunes identifiées et des capacités déjà acquises.

Ces études seront assorties de plans d'actions de gestion des risques incluant des actions de mitigation des risques identifiés. Les plans de préparation communautaire issus des EVC seront présentés aux autorités locales et permettront d'alimenter les plans de contingence et de développement réalisés au niveau de la commune et du département.

L'équipe ACF planifiera ces assemblées villageoises en tenant compte de la disponibilité des ménages et des contraintes saisonnières de production agricole qui occupe la plupart des ménages.

Par ailleurs, **des actions de sensibilisation** seront réalisées sur ces plans de gestion des risques dans ces 50 villages. Certaines communautés (**10 villages**) seront dotées d'équipements pour mener des sensibilisations multimédia à travers des vidéos communautaires.

En outre, des réflexions seront menées avec les communautés sur le développement des mécanismes de solidarité communautaire et accès au crédit pour financer le relèvement dans un contexte de l'après choc.

D'une manière générale, **un plan de communication sur la prévention, la gestion des catastrophes** et le relèvement sera élaboré et mise en oeuvre au profit de ces populations et des acteurs locaux impliqués dans la gestion des risques de désastres.

Les produits obtenus sont le rapport contenant une cartographie des risques et un plan d'action communautaire de gestion de ces risques qui définit les priorités et les besoins.

Résultat 2 : Activité 2 :

Courte description : Mettre en place les Comités d'Alerte Précoce (CAP) et développer les systèmes de surveillance communautaire et institutionnelle

Description détaillée : Il s'agira de mettre en place des systèmes de surveillance complémentaires à différents échelons : au sein des villages EVC, les communautés seront accompagnées pour identifier en moyenne 5 personnes dynamiques dont au moins 2 femmes par village, pour la mise en place de 25 CAP communautaires. Ils bénéficieront de formations sur leurs rôles et responsabilités et sur certaines thématiques spécifiques : première urgence ; collecte, analyse, et diffusion des informations climatiques, agricoles et pastorales. Ils seront dotés de kits comprenant des équipements de secours. Le système de surveillance multisectoriel "Listening Post", basé sur le suivi de ménages sentinelles et mis en place à Diapaga depuis 2010 par ACF sera renforcé et fournira des informations à diffuser par les CAP sur la situation globale de la province.

Par ailleurs, **la surveillance pastorale** mise en place par ACF en 2016 dans la province de la Gnagna sera mis à l'échelle renseigner sur la disponibilité des pâturages, des points d'eaux pastoraux, etc. C'est un système utilisant la plateforme TELERIVET qui sert d'outil d'envoi en ligne par SMS, des questions de surveillance préalablement saisies par des points focaux.

Ces informations collectées par ces systèmes de surveillance seront partagées aux CAP pour la diffusion aux communautés.

L'ancrage institutionnel s'appuiera sur les résultats du dialogue déjà mené avec les services techniques de l'Etat et les mairies dans le cadre du programme BRACED mis en oeuvre par le consortium CA-ACF dans la Gnagna. Il sera établi à travers les mairies qui seront fortement impliquées dans la mise en place des comités. Un point focal sera désigné par le Maire au sein de la commission de l'environnement. Les systèmes de surveillance existant déjà dans la Tapoa intègrent des informations susceptibles d'alimenter les indicateurs du Cadre harmonisé. Il va également servir de source d'information pour le SAP relais du gouvernement qui présentent des difficultés pour assurer la collecte de données primaires pour la production du bulletin trimestriel national. Un plaidoyer sera également engagé pour assurer le financement du SAP au niveau local dans une perspective de durabilité.

Le processus d'intégration se fera *bottom-up* avec en premier portail d'entrée la communauté avec les CAP.

Cela comprendra:

- appui à la valorisation des données collectées par les acteurs du secteur rural (services de l'agriculture, l'élevage, l'action sociale, l'environnement, et l'eau) membres du SAP régional
- intégration des CAP au SAP communal et au dispositif de diffusion d'information et d'alerte
- appui au SAP régional et à la mise en place d'un système intégrée d'information sur les risques de catastrophes
- constitution d'une base de données sur les risques de catastrophes : compilation des données météorologiques, etc.

Le Système d'Information national sur la Sécurité Alimentaire du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique est constitué de structures déconcentrées au niveau communal, provincial et régional. Le SAP relais produit un éditorial régional sur la sécurité alimentaire. Les informations collectées par les communautés constitueront une source de données communale pour le SAP régional. Les services déconcentrés communaux seront impliqués dans la mise en place des CAP afin que les informations collectées par ces derniers soient de qualité et répondent aux besoins du SAP national.

L'action accompagnera la valorisation de ces données collectées à travers des analyses et une large diffusion. La Direction de l'Action Sociale sera appuyée pour la constitution d'une base de données sur les risques de catastrophes, la compilation des données météorologiques, etc.

Résultat 2 : Activité 3 :

Courte description : Construire les infrastructures communautaires de mitigation

Description détaillée : Le choix des villages les plus à risques pour la réalisation des EPVC est fait suivant une approche terroir définie en 2015 avec les acteurs locaux (organisation des villages par grappes en fonction de leurs caractéristiques socioéconomiques et agro climatiques). Pour se faire les

données collectées dans les villages EPVC seront agrégées pour constituer un plan d'action communal de gestion des risques et alimenter également l'élaboration des plans de contingence multirisques qui seront élaborés avec les services techniques et qui constituent le cadre de référence des acteurs (provinciaux et communaux) dans leurs actions de prévention et de réponse face à ces catastrophes. A l'issue des EVC, un plan de gestion des risques sera développé. Ce plan comprendra un éventail d'activités à mettre en oeuvre pour répondre aux futurs risques et les atténuer, en fonction des capacités des communautés: 1 à 2 ouvrages par commune sera accepté en fonction du budget. ex: identification des zones de pâturage, construction de diguettes, banques de céréales).

Il s'agira d'accompagner les communautés dans la réalisation d'infrastructures ou d'ouvrages communautaires d'adaptation aux changements climatiques et définis dans leurs plans d'actions de gestion des risques. Les communautés seront donc accompagnées pour identifier les besoins prioritaires qui vont faire l'objet de micro-projets à soumettre pour financement. Un comité de sélection regroupant les acteurs locaux sous la responsabilité des mairies sera chargé de retenir les projets les plus pertinents qui seront financés par le fond mise en place à cet effet avec la contribution d'ACF. La mairie devra s'engager à apporter également une contribution à la constitution de ce fond. Un plaidoyer sera également initié pour accompagner les autorités locales et les communautés pour la mobilisation des moyens requis pour la construction de leurs infrastructures. Les projets portés par les organisations de producteurs seront privilégiés avec une attention particulière aux organisations féminines.

Les étapes seront :

- identification des besoins, classement des besoins selon leur niveau de priorité, mise en place d'un comité villageois de mise en oeuvre, etc.
- mise à disposition de ressources pour la mise en oeuvre des ouvrages de mitigation ou d'adaptation
- mise en oeuvre avec la coordination des équipe ACF, le comité villageois, CODESUR et la Commune
- accompagnement pour la mobilisation des moyens supplémentaires requis pour la construction des infrastructures identifiées dans le plan de gestion des risques.

Résultat 2 : Activité 4 :

Courte description : Appuyer l'élaboration d'un plan communal et provincial de contingence multirisque et réaliser un exercice de simulation

Description détaillée : Afin d'accompagner les communes dans la gestion sociale des risques en temps opportun, **la liste des ménages vulnérables**, initiée par ACF en 2015, sera actualisée et/ou réalisée dans les villages qui n'en disposent pas. Pour créer les conditions nécessaires à l'utilisation de ces listes par la plupart des intervenants de la province et faciliter son arrimage aux initiatives déjà engagées au niveau national, les acteurs locaux (services techniques du gouvernement, autorités locales et leaders d'opinions, etc.) seront au cœur de la mise en oeuvre de cette action et seront sensibilisés et formés sur cette méthodologie. Des discussions seront engagées avec les acteurs locaux sur le choix de la méthodologie à utiliser (critères HEA et/ou méthodologie de ciblage portée par le Gouvernement à travers le Secrétariat du Conseil National de protection sociale).

Il existe un plan multirisque de contingence de la région de l'Est. Il s'agira de décliner ce plan de contingence et l'adapter à la province pour ensuite le décliner en 5 plans communaux de façon à ce que les différents acteurs aux différents échelons disposent de leur cadre de référence en matière de prévention et de réponse face aux catastrophes et crises humanitaires.

Le PPRU sera élaboré en cohérence avec le cadre institutionnel du Plan D'action National Pour Le Renforcement Des Capacités Pour La Réduction Des Risques Et La Préparation A La Réponse Aux Urgences Au Burkina Faso. Cet outil de référence (dont la mise en oeuvre pose problèmes) définit l'architecture en termes de coordination à prévoir au niveau régional et communal en cas de

catastrophes. Les ateliers d'élaboration du PPRU seront aussi l'occasion de renforcer les connaissances et compréhensions des acteurs locaux sur les politiques nationales en matière de gestion des risques et de catastrophes.

Le PPRU étudiera les différents types de catastrophes, en particulier ceux dont la probabilité et l'impact sont les plus forts. Il se basera sur le PPRU national et sera ajusté aux spécificités des zones d'intervention aux cours d'ateliers d'élaboration du PPRU. Suite aux ateliers d'élaboration du PPRU, les 2 risques principaux identifiés feront l'objet d'un plan de contingence. Ce dernier, tout comme le PPRU, sera élaboré de manière conjointe avec les acteurs locaux avec l'appui d'ACF, afin de s'assurer de leur pertinence. Ce plan de contingence détaillera les actions à entreprendre au cas où le risque surviendrait ainsi que le chronogramme et les acteurs possibles. Des mécanismes et seuils de déclenchement des réponses aux urgences seront discutés et validés au niveau de la Province entre les différents acteurs présents.

Par ailleurs, **la cartographie des zones à risques d'inondations** des communes ciblées sera réalisée.

Résultat 2 : Activité 5 :

Courte description : Développer les capacités des acteurs communaux sur la gestion des crises et mettre en place un fonds de contingence

Description détaillée : En vue de développer un plan de préparation et de réponse aux urgences (PPRU) pour la province de la Tapoa, une quarantaine de personnes clés/ressources des communes et de la Province (autorités et acteurs locaux tels que les maires et les représentants des services techniques déconcentrés) recevront une formation de 4 jours. Cette formation vise le renforcement des capacités des acteurs clés en matière d'élaboration de PPRU, de mise en place et gestion des fonds et stocks de contingence, de gestion des catastrophes, et d'évaluations rapides. Cela permettra également de démystifier le mécanisme de fonctionnement et de coordination entre COPROSUR et les CODESUR. Dans cette optique de renforcement de capacités, ACF mettra l'accent sur la sensibilisation des acteurs sur l'importance de la prévention et la gestion des catastrophes, et sur le plaidoyer pour l'inclusion de la gestion des risques de catastrophes dans les Plans Communaux de Développement (PCD).

Des exercices de simulation serviront de cadre de mise en pratique de l'ensemble du processus. Les connaissances seront testées en temps réel pour apprécier le niveau de maîtrise par les acteurs et leurs capacités à gérer des situations d'urgence.

Dans le cadre de la définition du PPRU et du plan de contingence, une enveloppe est prévue pour le financement éventuel d'une urgence. Elle permettra de couvrir les besoins d'environ 500 ménages dans les 5 communes ciblées. Ce fond de contingence sera mis en place pour assurer un minimum de capacités d'intervention déconcentrées des réponses d'urgence et devra permettre la prise en charge **d'environ 3500 personnes**. Un plaidoyer sera fait auprès des communes pour contribuer au cofinancement de ce fond. Les acteurs seront sensibilisés sur le fond et sa gestion et un SOP sera défini pour l'utilisation de ce fond. Ce travail fait partie d'une approche plus globale d'ACF pour consolider les différents projets de résilience menés dans ses zones d'intervention. Afin de rendre ce système utile et servant d'outils d'aide à la décision par les autorités locales et améliorer leur redevabilité, les communautés seront accompagnées dans la mise en oeuvre de l'approche Développement piloté par les communautés (CDD), la gouvernance, et la transparence.

Résultat 3 : Les apprentissages issus du projet sont documentés, diffusés, et alimentent le plaidoyer national sur la RRC

Secteur : Réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes

Sous-secteurs :

Action locale et communautaire - IER

Information, communication et sensibilisation du public - IER

Analyse des aléas, et des risques, et alerte précoce - IER

Planification de contingence et préparation pour la réponse - IER

Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles - IER

X Liens institutionnels et plaidoyer

X Développement des capacités (RRC)

Autre (RRC)

Estimation du montant total : 29 058 Euros

Bénéficiaires

Individus : ...

Organisations : 41

Ménages : Individus par ménage :

4.3.2 Type de bénéficiaire

PDI Réfugiés ; Rapatriés ; X Population locale ; Autres

4.3.3 Est-ce que le résultat cible spécifiquement certains groupes ou certaines vulnérabilités?

Oui

Non X

4.3.4 Commentaires sur les bénéficiaires?

Les 41 organisations bénéficiaires de ce résultat représentent : (a) les 4 organisations membres du Consortium (CA, la CRB, le R/MARP, et ACF bénéficiaires de l'activité 3.1) ; (b) les 8 CM des 8 communes ciblées, le CONASUR, la Commission des Finances et du Budget (COMFIB) de l'Assemblée Nationale, le Ministère des Finances, le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF), le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation (MATD), et le Premier Ministère qui représentent les 14 institutions cibles du plaidoyer au niveau national (activité 3.2) ; et (c) les 23 membres du Réseau RRC directement bénéficiaires des apprentissages et recommandations inclus dans le document de capitalisation (activité 3.3).

Modalités de transfert

Aucun transfert envisagé

Indicateur 1

Type / Sous-secteur : - Indicateur personnalisé

Définition : CA et ses partenaires locaux et ACF ont produit un curriculum de formation commun pour les membres des Conseils Communaux

Référence : 0

Valeur cible : 1

Source et la méthode de collecte de données

Manuel de formation; rapports des formations des membres des CM

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Commentaires sur tous les indicateurs pour ce résultat

Indicateur 2

Type / Sous-secteur : Indicateur personnalisé

Définition : Les 8 décrets d'application de la loi 12 sont adoptés

Référence : 0

Valeur cible : 8

Source et la méthode de collecte de données

Journal Officiel de l'Etat

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

A la demande du Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), CA et le Réseau National de plaidoyer sur la RRC ont organisé, en juillet 2014, un atelier afin de revoir et amender les 8 avant-projets de décrets d'application de la loi 12-2014/AN portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques, crises humanitaires et catastrophes. En raison du coup d'Etat survenu en septembre 2015 et du changement de Gouvernement qui en a résulté, les 8 avant-projets de décrets n'ont jamais pu être validés et adoptés. Par le biais du plaidoyer, par le Réseau, qui sera appuyé par la présente l'Action, il s'agira donc de faire valider et adopter les 8 avant-projets de décrets, et ensuite les décrets d'application de la loi 012 qui permettront sa mise en oeuvre.

Commentaires sur tous les indicateurs pour ce résultat

Indicateur 3

Type / Sous-secteur : Information, communication et sensibilisation du public

Définition : Document de capitalisation sur les deux approches mises en œuvre disponible et permettant d'orienter les interventions RRC futures, aux niveaux villageois et communal, des membres du Réseau National de plaidoyer sur la RRC

Référence : 0

Valeur cible : 1

Source et la méthode de collecte de données

Document de capitalisation. Compte-rendu de la réunion de présentation du document avec les 23 membres du Réseau National de plaidoyer sur la RRC

Commentaires sur l'indicateur et sur la réalisation des objectifs

Activités

Résultat 3 : Activité 1 :

Courte description : Organiser des rencontres thématiques d'échanges et harmonisation des méthodologies et supports de travail

Description détaillée : 7 rencontres thématiques seront organisées afin d'échanger sur les méthodologies et supports de travail nécessaires à la mise en œuvre du projet dans chaque région d'intervention et de les harmoniser, dans la mesure du possible. Selon le thème abordé et leur implication dans ce thème, différents représentants du personnel de projet de CA, de la CRB, du R/MARP et d'ACF - ces organisations formant « le Consortium » mentionné dans le descriptif ci-dessous - participeront à ces rencontres. Les méthodologies et cursus de formation qui feront l'objet de discussions et d'harmonisation seront ceux relatifs à : l'étude CAP ; la réalisation des EVC villageoises ; le développement de plans de contingence communaux (comprenant une analyse des risques, un plan de réponse en fonction des scénarii, les stratégies de réponse par secteur, et les coûts associés) ; l'ancrage, la gestion, et le renouvellement des stocks de contingence ; la formation sur la RRC des membres des Conseils Municipaux (CM). Si la discussion révèle qu'il est utile et nécessaire d'harmoniser les approches, un guide méthodologique ou cursus de formation commun sera produit et utilisé par les organisations dans leurs zones d'intervention respectives. De plus, certaines ressources seront mutualisées. C'est le cas par exemple de l'étude CAP initiale et finale qui sera réalisée dans les communes et villages des 2 provinces ciblées, et de la réalisation des plans de contingence communaux (8) et du plan de contingence provincial qui fera l'objet d'un seul contrat de prestation avec le CONASUR. Ces rencontres seront aussi l'occasion, pour chaque organisation, de partager leurs expertises et expériences respectives sur un thème spécifique en lien avec le projet, les thèmes suggérés possibles étant les suivants : CA sur « la Norme Humanitaire Fondamentale de Qualité et de Redevabilité », ACF sur les « listening posts », le R/MARP sur les techniques d'approches participatives et sur son expérience de plaidoyer sur la RRC, et la CRB sur l'expertise et le rôle de ses volontaires dans la préparation et réponse aux catastrophes. Suite à ces échanges qui permettront une meilleure connaissance réciproque entre les organisations impliquées, ces dernières pourront décider de faire appel à l'expertise d'un des membres du Consortium pour l'exécution d'une des activités prévues dans le cadre de son résultat: par exemple, la CRB pourra former sur les premiers secours les membres des CAP mis en place dans la Tapoa.

Résultat 3 : Activité 2 :

Courte description : Identifier les thèmes de plaidoyer et appuyer le travail de plaidoyer du réseau national RRC

Description détaillée : Tout au long de la mise en oeuvre du projet, CA et ACF s'investiront dans un travail de plaidoyer dans chacune de leurs zones d'intervention, afin d'atteindre leurs résultats respectifs R1 et R2, et s'investiront aussi dans un plaidoyer au niveau national. Dans leurs zones respectives, CA et ACF cibleront des acteurs différents, en lien avec les activités planifiées dans le cadre de R1 et R2. Cependant, certains acteurs feront partie des mêmes services et ministères ou institutions et certains thèmes de plaidoyer seront communs, nécessitant donc le développement d'une stratégie commune. Les trois principaux thèmes communs de plaidoyer identifiés sont les suivants : (1) l'intégration de la gestion des risques de catastrophes dans les plans communaux de développement ; (2) le financement de la mise en oeuvre des plans de contingence et des systèmes d'alerte précoce ; (3) la vulgarisation et l'adoption des décrets d'application de la loi 012/2014. Tandis que le premier thème exige un travail de plaidoyer réalisé au niveau communal seulement, puisqu'il cible les CM des communes ciblées, les deuxième et troisième thèmes exigent un travail de plaidoyer au niveau national qui sera mis en oeuvre par le Réseau national RRC, ce dernier ayant démontré ses capacités d'influence à ce niveau et ayant déjà établi des relations étroites avec certains alliés clefs notamment : le CONASUR, le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF), le Ministère en charge des Relations avec les institutions et le Parlement, les Services Techniques des Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Animales, et la Direction générale de la Protection Civile. Sur ces deux thèmes, les cibles du travail de plaidoyer au niveau national seront : la Commission des Finances et du Budget (COMFIB) de l'Assemblée Nationale, le Ministère des Finances, MFSNF, Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation (MATD), et le Premier Ministre. Grâce à l'appui de CA qui a financé un consultant pour accompagner le Réseau National RRC dans ce domaine, le Réseau dispose déjà d'une stratégie de plaidoyer et d'un plan d'action triennal. Avec l'appui financier de la présente Action, ce même consultant accompagnera le Réseau dans ses activités de plaidoyer relatif aux deux thèmes identifiés ci-dessus.

Résultat 3 : Activité 3 :

Courte description : Produire et diffuser un document de capitalisation sur les deux approches mises en oeuvre dans les deux zones

Description détaillée : Dans leurs zones respectives, CA et ACF mettront en oeuvre deux stratégies d'intervention distinctes que chaque organisation a choisie, avec ses partenaires, en fonction de son analyse des besoins et de son expérience passée en matière de RRC. Les deux stratégies visent toutes les deux à renforcer les communautés dans leur préparation et réponse aux catastrophes mais par le biais d'approches différentes : tandis qu'ACF appuiera l'organisation, la formation, et l'équipement de CAP dans les 50 villages ciblés, CA et la CRB appuieront la création, l'organisation, la formation, et l'équipement de CSARC au sein des 3 Conseils Municipaux ciblés. Pour CA et ses partenaires, les expériences passées ont montré que les CAP peuvent certes avoir un impact positif significatif mais ce dernier est limité à quelques villages seulement, alors que les CSARC pourront potentiellement appuyer tous les villages d'une même commune, par le biais de leurs CVD, l'appui pouvant être adapté selon l'exposition des villages aux risques et selon leurs vulnérabilités. Parallèlement à ce travail et grâce à des activités de formation, sensibilisation, plaidoyer et accompagnement, le Consortium facilitera l'intégration des CAP et CSARC au sein du dispositif institutionnel RRC en place au Burkina, ie au sein du CONASUR et de ses démembrements et du Système national d'Alerte Précoce. Avec l'appui

de leurs responsables de projet respectifs, CA et ACF documenteront la mise en oeuvre de ces deux approches, en particulier les difficultés rencontrées et solutions trouvées, les limites et les éléments positifs de chaque approche, etc. Les aspects à documenter, et la méthodologie pour le faire, seront au préalable discutés afin d'être harmonisés. Avec l'appui d'un consultant externe afin de préserver l'impartialité de l'étude, les deux approches feront ensuite l'objet d'une analyse et de la production d'un document de capitalisation qui sera présenté aux 23 membres actuels du Réseau National sur la RRC comprenant les principales ONG locales et internationales s'investissant dans le domaine de la RRC au Burkina. Les recommandations issues du document seront discutées au sein du Réseau: elles pourront être intégrées dans les projets RRC mis en oeuvre par ses membres et/ou faire l'objet d'un plaidoyer auprès de ses alliés afin que les CAP et/ou les CSARC soient répliquées dans d'autres villages et communes du Burkina.

4.4 Conditions préalables

- Personnel recruté, ayant les compétences et l'expertise requises
- Pas de détérioration des conditions de sécurité
- Contrat de subvention signé par ECHO

4.5 Risques et hypothèse

Hypothèses :

- Il n'y a pas de changement institutionnel majeur pendant la période du projet
- Les conseillers municipaux et autres autorités locales s'investissent dans le projet
- Les conditions de sécurité dans les communes ciblées permettent de mettre en oeuvre le projet tel que planifié
- Stabilité sociolinguistique facilitant la mise en oeuvre du projet

Risques :

- Catastrophes naturelles ou épidémies
- Les communautés ne s'investissent pas suffisamment dans les activités IEC et les actions de plaidoyer car elles donnent la priorité à leurs activités productives et de génération de revenus
- Les pesanteurs socio-culturelles ne permettent pas l'intégration de 30% de femmes parmi les membres des CSARC

4.6 Mesures de contingence (plan B/actions de mitigations à prendre si les risques et hypothèses se matérialisent)

Le ciblage de la province du Soum a été fait sur la base d'une analyse sécuritaire préalable. Bien que les risques soient élevés, CA dispose d'un plan de sécurité incluant une mise à jour régulière des informations sécuritaires et des mesures de mitigation par exemple pour les sorties sur le terrain ou l'organisation d'activités intégrant un transfert monétaire. Compte tenu de sa présence sur le terrain depuis plus d'une dizaine d'années et de sa connaissance du milieu, la CRBF parvient à s'adapter à cette situation sécuritaire volatile. Des plans de contingence seront élaborés et réactualisés pour répondre aux situations d'urgence sur le terrain. L'unité de projet va développer des relations de partenariat avec les communes, les services techniques et les villages reposant sur leur responsabilisation. Cela va contribuer à une meilleure mobilisation sociale et protection de leurs activités.

Dans la Région Est les attaques à main armée par les coupeurs de route constituent la principale menace sécuritaire, même si les ONGs ne sont pour le moment pas spécifiquement ciblées. Le Plan Sécurité mis en place en interne par ACF contribue à réduire les risques d'attaques sur le personnel, cela inclut une surveillance des incidents, un contact permanent avec les forces de sécurité, des procédures de déplacement régulièrement mises à jour et un personnel formé sur les mesures de sécurité.

4.7 Information supplémentaires sur le contexte opérationnel de l'action

5. Notations de qualité

5.1 Genre & Âge

5.1.1 Détails de la notation

5.1.2 Commentaires et défis supplémentaires

Pour la collecte initiale de données, des groupes focus distincts avec des jeunes, des femmes, et des hommes ont été systématiquement réalisés. En raison des pesanteurs socio-culturelles se traduisant par la faible représentativité des femmes et des jeunes au sein des structures communautaires et communales, l'animation visera une inclusion significative de ces groupes dans la mise en oeuvre du projet, ce qui sera facilité par l'expertise de CA dans la promotion du genre. Par exemple, les groupes focus avec les femmes seront réalisés dans des lieux et à des horaires adaptés à leurs activités quotidiennes, tandis que les activités clefs du projet, telles que la réalisation des EVC et le choix des types et sites d'aménagement et leur réalisation seront faits, dans la mesure du possible, avant ou après la période de migration des hommes, jeunes et adultes, vers les sites aurifères. Les femmes seront aussi encouragées à intégrer les CSARC et comités mis en place. L'organisation d'une visite d'échanges intercommunautaires sur « la RRC et leadership féminin », en lieu et place d'une formation sur le leadership féminin jugée moins efficace, permettra de mettre en valeur les bonnes pratiques et enseignements liés à l'implication des femmes dans la RRC. Une attention particulière sera portée, dans le cadre de l'élaboration des plans de contingence, à l'accessibilité des personnes âgées aux secours d'urgence. Enfin, les outils du système de suivi-évaluation seront sensibles au genre : les données collectées seront systématiquement désagrégées par âge et sexe, et le rôle des femmes et des jeunes dans les activités de RRC sera particulièrement suivi, ainsi que l'impact du projet sur les relations femmes-hommes, ces informations étant capitalisées de façon à formuler des recommandations spécifiques relatives à l'intégration du genre et de l'âge dans les projets de RRC.

5.2 Résilience

5.2.1 Détails de la notation

5.2.2 Comment l'action contribue-t-elle à renforcer la résilience ou à réduire les risques futurs?

Pour la collecte initiale de données, des groupes focus distincts avec des jeunes, des femmes, et des hommes ont été systématiquement réalisés. En raison des pesanteurs socio-culturelles se traduisant par la faible représentativité des femmes et des jeunes au sein des structures communautaires et communales, l'animation visera une inclusion significative de ces groupes dans la mise en oeuvre du projet, ce qui sera facilité par l'expertise de CA dans la promotion du genre. Par exemple, les groupes focus avec les femmes seront réalisés dans des lieux et à des horaires adaptés à leurs activités quotidiennes, tandis que les activités clefs du projet, telles que la réalisation des EVC et le choix des types et sites d'aménagement et leur réalisation seront faits, dans la mesure du possible, avant ou après la période de migration des hommes, jeunes et adultes, vers les sites aurifères. Les femmes seront aussi encouragées à intégrer les CSARC et comités mis en place. L'organisation d'une visite d'échanges intercommunautaires sur « la RRC et leadership féminin », en lieu et place d'une formation sur le leadership féminin jugée moins efficace, permettra de mettre en valeur les bonnes pratiques et enseignements liés à l'implication des femmes dans la RRC. Une attention particulière sera portée, dans le cadre de l'élaboration des plans de contingence, à l'accessibilité des personnes âgées aux secours d'urgence. Enfin, les outils du système de suivi-évaluation seront sensibles au genre : les données collectées seront systématiquement désagrégées par âge et sexe, et le rôle des femmes et des jeunes dans les activités de RRC sera particulièrement suivi, ainsi que l'impact du projet sur les relations femmes-hommes, ces informations étant capitalisées de façon à formuler des recommandations spécifiques relatives à l'intégration du genre et de l'âge dans les projets de RRC.

6. Implémentation

6.1 Capacités en ressources humaines et gestion

L'ensemble de l'Action sera coordonné et suivi par le Senior Programme Officer (SPO-30%) de CA dont le travail sera appuyé et suivi par le Senior Programme Manager (SPM-15%) de CA, tous deux basés à Ouagadougou. Le SPO a déjà géré plusieurs projets humanitaires et de RRC. Elle a contribué à initier et appuie le Réseau National sur la RRC et la représentation régionale Afrique de l'Ouest du Réseau mondial des Organisations de la Société civile pour la Réduction des catastrophes (GNDR). De plus, elle est responsable, en partenariat avec le CONASUR, de la commémoration de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes (JIPC). Le SPO bénéficiera de la coopération et de l'appui d'un Chargé de finances (55%) responsable du suivi financier de l'Action et du respect des procédures financières d'ECHO. Le chargé de suivi-évaluation (55%), basé à Ouagadougou, devra avoir une expérience de travail d'au moins 5 ans dans le suivi et l'évaluation de projets RRC. Le Coordonnateur CA de la composante de l'Action dans le Soum (100%), originaire du Soum, sera basé à Djibo, son lieu de travail entre 2004 et 2007 et depuis 2016. Il assurera la gestion et le suivi de cette composante, apportera un appui technique à la CRB et au R/MARP, et assurera le respect des normes de qualité et de redevabilité. Depuis 1992, il a travaillé dans des projets successifs, dont plusieurs cofinancés par l'UE et ECHO, visant à réduire la vulnérabilité des personnes, entre autres par une meilleure préparation aux catastrophes naturelles. Il a aussi bénéficié de formations, appuyées par CA, sur « la résilience et le changement climatique » (2013) et l'élaboration de plans de contingence (2016 et 2017). Il sera appuyé dans son travail par 3 animateurs (100%), basés à Djibo, dont 1, recruté par la CRB, facilitera les activités relatives

au CSARC et les 2 autres, recrutés par le R/MARP, les activités IEC et d'aménagement. Ces 3 animateurs seront appuyés techniquement et suivis par un personnel, basé à Ouagadougou, expérimenté en matière de RRC : le Chargé de Communication et Plaidoyer (30%), le Directeur technique (10%), et le Coordonnateur du R/MARP (10%) ; ainsi que le Chargé de Communication avec les bénéficiaires (20%), le Chargé de Programme RRC (15%), et le Directeur des Etudes et de la Planification (10%) de la CRB.

ACF au Burkina compte plus de 150 employés (nationaux et internationaux). L'équipe du programme est compétente, motivée et assurera la continuité de l'Action dans la Tapoa. Le programme comprend les volets : sécurité alimentaire et moyens d'existence ; eau, hygiène, et assainissement ; et nutrition et santé. ACF a une expertise avérée dans les programmes de sécurité nutritionnelle, y compris la RRC, et son personnel au niveau du terrain, de Ouagadougou, et de son siège à Paris mettra cette expertise à la disposition de l'Action. Au Burkina, ACF a un département « Disaster Risk Management » avec un responsable de département qui travaille avec tous les autres secteurs et particulièrement sur le programme BRACED. Le directeur pays a aussi une longue expérience de mise en oeuvre de projets RRC et veillera, avec les experts du siège, à la qualité de la mise en oeuvre des Résultats 2 et 3 de l'Action.

Une attention particulière sera accordée aux candidatures féminines qui répondent aux exigences en termes de compétences et stabilité dans les zones d'intervention. Compte tenu des fortes spécificités socioculturelles dans le Sahel et de de l'insécurité qui prévaut, la préférence sera donnée, à compétences égales, aux personnes issues de cette région.

6.2 Avez-vous l'intention de déployer des EU Aid Volunteers dans la cadre de cette action?

Oui

Non X

Incertain à l'heure actuelle

6.3 Marchandises et équipements

6.3.1 Biens et équipements

Le matériel et les équipements seront acquis et transférés selon les procédures ECHO.

Pour le personnel de CA, de la CRB, et du R/MARP, les équipements suivants sont prévus:

- 1 kit de mobilier de bureau et 1 coffre-fort
- 5 ordinateurs portables (2 pour le Coordonnateur de la composante Soum et le Chargé de S&E, et 3 pour les 3 animateurs)
- 1 imprimante scanner
- 3 motos pour les 3 animateurs
- 1 appareil photo pour la documentation du projet (appareil qui reviendra au R/MARP)
- 2 boîtes à pharmacie de voyage nécessaires pendant les visites d'échanges.

Les 34 CVD des 34 villages à risques bénéficieront de 34 pluviomètres.

Les 3 CSARC bénéficieront de :

- 4 lots de matériel de secourisme, chaque lot comprenant: bandes, compresses, triangle de sol, Bétadine, deux paires de ciseaux, de l'eau oxygénée, gants, sparadraps, spray contre les crampes.
- 3 kits de déploiement, chaque kit comprenant: imperméables, bottes, torches, et machettes.
- 3 stocks de biens non-alimentaires constituant les 3 stocks de contingence assignés aux communes et comprenant : des kits cuisine, couvertures, nattes, tentes, moustiquaires, et kits d'hygiène.

Afin de réduire le coût de l'entretien des aménagements à long terme, les outils nécessaires à ce travail, comprenant essentiellement des pelles, pioches, et brouettes seront remis aux 3 CSARC sous forme de 3 lots d'outils. Ces 3 lots comprendront les outils nécessaires aux aménagements qu'il est planifié de réaliser dans les 8 villages ciblés et seront, après la fin du projet, mis à la disposition, des 34 villages les plus à risques que couvre chaque commune, moyennant un coût de location dont le montant sera défini par chaque CSARC. Ces équipements seront gérés, entretenus, et renouvelés, tout comme le stock de contingence, par chaque CSARC. Les modalités de gestion de ces équipements et du stock de contingence feront l'objet d'un cahier des charges co-signé par la CRBF, les représentants de la CSARC, et ceux du bureau du CM. La gestion des équipements et du stock relèvera de la responsabilité de chaque CSARC, sous la supervision de la CRB. Les frais de location payés par les villages, après la fin du projet, permettront de renouveler les équipements lorsque cela sera nécessaire. De plus, afin de pouvoir renouveler le stock de contingence, les membres des CSARC seront formés sur la mobilisation de ressources et mis en relation, avec l'appui de la CRB, avec certaines ambassades et fondations susceptibles de faire de tels dons.

6.4 Utilisation des centrales d'achat humanitaire

X Non

Oui

Incertain à l'heure actuelle

6.5 Plan d'action

6.6 Contraintes de sécurité spécifiques

La province du Soum est située dans la zone frontalière avec le Mali et le Niger. Cette zone est classée à haut risque. La situation sécuritaire y est précaire. Des attaques à mains armées associées à des attaques terroristes, au moins une prise d'otage, et des affrontements entre Kogleweogo (groupes d'auto-défense) et bandits armés ont été signalés. Cependant, le dispositif sécuritaire a été renforcé par le gouvernement et la CRB est bien implantée dans la zone et dispose d'équipes de surveillance des mouvements des populations aux frontières à même de permettre de prévenir certains facteurs d'insécurité. Des briefings et débriefings sur la sécurité seront organisés avant et après chaque sortie terrain. CA dispose d'une politique en matière de sécurité incluant la collecte régulière d'informations sur la sécurité, l'identification et l'analyse des différentes menaces, et des mesures de réduction des risques pour le personnel exposé (utilisation de téléphones satellitaires pour la communication, restrictions sur les heures de sortie, comportements à adopter lors d'un trajet en véhicule). D'autre part, l'accent sera mis sur l'intégration dans l'équipe du projet de personnes issues de la zone, l'intégration de personnel expatrié dans l'équipe de projet du Soum n'étant pas prévue, et le suivi par le personnel de CA-GB se fera à distance de Londres et de Ouagadougou. CA est en train de finaliser son plan de contingence spécifiquement pour le Soum qui sera disponible avant le démarrage des activités sur le terrain.

Dans la Région Est les attaques à main armée par les coupeurs de route constituent la principale menace sécuritaire, même si les ONGs ne sont pour le moment pas spécifiquement ciblées. Le Plan Sécurité mis en place en interne par ACF contribue à réduire les risques d'attaques sur le personnel : cela inclut une surveillance des incidents, un contact permanent avec les forces de sécurité, des procédures de déplacement régulièrement mises à jour et un personnel formé sur les mesures de sécurité. Le plan de sécurité inclut également des mesures de contingence pour fonctionner même si des incidents surviennent : cela inclut une liste de personnel essentiel, les mesures de confinement et de sécurisation des biens et du personnel et un dispositif d'évacuation et de délégation de responsabilités. ACF sera en mesure de maintenir un fonctionnement minimum des opérations en « remote management » ou par un pilotage du personnel essentiel local si la nature des incidents le permet. ACF dispose d'un plan de contingence spécifiquement pour la Tapoa qui est en voie d'actualisation et sera finalisé avant le démarrage des activités sur le terrain.

Enfin, afin de mettre à jour leurs informations sécuritaires, CA, le R/MARP, la CRB, et ACF participeront aussi aux réunions de coordination sur la sécurité au niveau local et national.

6.7 Partenaires de mise en œuvre

6.7.1 Y-a-t 'il des partenaires d'implémentation?

Oui

Non

Incertain à l'heure actuelle

6.7.2 Valeur ajoutée

CA propose un modèle de partenariat d'exécution du programme prenant en compte les recommandations et l'expérience vécue par CA, en termes de partenariat, depuis les années 70 et capitalisées par le biais de l'étude sur la revue du portfolio de partenaires au Sahel réalisée en 2015. Le partenariat actuel s'appuie sur l'expertise de chaque organisation membre du consortium. Présente dans la région du Sahel, la CRB facilitera la socialisation du projet et sa mise en oeuvre grâce à son excellente maîtrise du milieu, entre autres du fait de son implantation dans tous les villages du Soum par le biais de plus de 200 volontaires, et grâce à ses relations avec les autorités et collectivités locales. La CRB étant membre statutaire du CONASUR et auxiliaire des pouvoirs publics, elle facilitera l'institutionnalisation et la viabilisation du projet. En tant que président du Réseau de plaidoyer sur la RRC, le R/MARP, organisation experte en approches participatives, facilitera les liens entre le niveau local et national en termes de plaidoyer, de diffusion d'informations, et de socialisation du projet. Doté d'une solide expérience en gestion partenariale et de consortium (Consortia cofinancés par ECHO, la DUE, et DFID), CA concentrera ses efforts sur la coordination, le suivi, la recherche, la capitalisation, et l'apprentissage continu et diffusera les apprentissages et leçons issus du projet par le biais du « Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction » (GNDR), avec lequel CA a un accord de partenariat, de l'Alliance ACT dont CA est membre, et de la coordination des ONG humanitaires animée par OCHA. De plus, CA renforcera les capacités de ses deux partenaires en S&E en mettant à leur disposition des outils de suivi et en les appuyant dans l'utilisation de ces outils.

6.7.4 Coordination, supervision et contrôles

Le Senior Programme Officer et le Finance Manager de CA superviseront conjointement et trimestriellement le bon déroulement des activités ainsi que le respect des normes financières et de redevabilité. Ils effectueront des visites de terrain pour échanger avec les équipes programme, finance

et les communautés à travers le Comité Villageois de Développement, les communes et les services techniques déconcentrés. CA est engagé dans le processus de mise en oeuvre des normes de qualité et de redevabilité humanitaire. Le processus de diffusion du CHS (Core Humanitarian Standards) auprès des parties prenantes contribuera à une meilleure compréhension des principes de qualité et de redevabilité. Parmi les engagements du CHS, la mise en place de mécanisme de feedback et de gestion de plaintes à travers des comités villageois composés de trois (3) personnes ressources et intégrés aux activités (visites et réunions de suivi, téléphone, boîte à plaintes, bureau de l'organisation) améliorera la gouvernance. Des rapports internes trimestriels, annuels à destination d'ECHO seront préparés par les équipes terrain, revus par les équipes de CA à Ouagadougou et à Londres ainsi que les sièges des 3 organisations partenaires et soumis à ECHO.

Partenaire 1

Type : Non-FPA

Nom : CROIX ROUGE BURKINABE

Estimation de la part en % : 18%

Adresse : **CROIX-ROUGE BURKINABE**

01 BP 4404 ou 340

Fax : 00226 25 36 31 21

Tél : 00226 25 36 13 E-mail : croixrouge.bf@fasonet.bf

info@croixrougebf.org

Statut : National Non-Profit Organisation

Si autre statut, spécifiez :

Champ narratif (en case de non-FPA)

La Croix-Rouge Burkinabé est une institution humanitaire reconnue par les autorités nationales et le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Elle a été créée le 31 Juillet 1961 sur la base des conventions de Genève et des protocoles additionnels auxquels le Burkina Faso est partie prenante. Le 9 Juillet 1962, par le décret N°262/PRES/S-DI/SPP, la Croix-Rouge burkinabè est officiellement reconnue par le gouvernement du Burkina Faso comme société de secours volontaire, autonome, et auxiliaire des pouvoirs publics. La RRC fait partie des objectifs stratégiques de la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FIRC) et de la Croix Rouge Burkinabè : « Contribuer à Bâtir des communautés résilientes face aux différentes crises et aux catastrophes ; Nous renforçons la résilience des communautés en aidant les gens à être en aussi bonne santé que possible et en prévenant ou en réduisant les risques là où ils peuvent, afin qu'ils puissent jouir d'une vie améliorée et plus sûre qui est également respectueuse de l'environnement », (Stratégie 2020, p. 11). Dans la province du Soum, la CRB a 9 bureaux départementaux et 2 entrepôts, des représentants dans tous les villages, et un réseau d'environ 200 volontaires actifs. Membre statutaire du CONASUR et auxiliaire des pouvoirs publics, la CRBF est un acteur incontournable dans la préparation et réponse aux catastrophes.

Rôle à effectuer

En tant que membre du CONASUR et de ses démembrements, la CRB dispose de la compréhension et des relations nécessaires au sein du dispositif RRC national en place pour être responsable de la mise

en oeuvre et du suivi des activités 1.1., 1.2, et 1.3 contribuant au Résultat 1 : elle accompagnera les 3 Conseils Municipaux (CM) des 3 communes ciblées dans la création d'une Commission Technique de Suivi, Alerte, et Réponse aux Catastrophes (CSARC) et dans le processus d'institutionnalisation de ces commissions, formera les membres de ces 3 commissions et accompagnera ensuite leurs différentes activités, ie, pour chaque commune : la réalisation de l'Evaluation des Vulnérabilités et Capacités (EVC) communales ; l'appui à la production d'une carte topographique communale des zones à risques ; la production et diffusion d'un plan de contingence communal et la simulation de sa mise en oeuvre; le développement des modalités de gestion et renouvellement du stock de contingence communal et des équipements nécessaires aux aménagements qui seront réalisés dans les villages les plus à risque; l'organisation d'un système de suivi et information sur les aléas et risques associés. La CRB appuyant la réalisation des EVC communales (par le biais des CSARC), elle appuiera aussi les CSARC dans la réalisation des EVC dans les villages à risque qui n'ont pas été intégrés à l'EVC communale mais dans lesquels un aménagement est nécessaire, ces EVC villageoises permettant aussi d'actualiser, si nécessaire, les EVC et plans de contingence communaux qui relèvent de la responsabilité de la CRB. Dans le cadre du « Projet de communication avec les bénéficiaires et l'engagement communautaire, mobilisation sociale contre Ebola et les autres épidémies (BENCOM) », cofinancé par l'UE et mis en oeuvre par la CRB et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest entre mai 2015 et octobre 2016, la CRB a développé une méthodologie de communication visant à adapter les messages et supports de communication afin d'influencer les croyances traditionnelles et religieuses des communautés. Le projet ayant montré l'impact positif de cette approche, cette dernière sera reproduite dans le cadre de l'Action, raison pour laquelle la CRB sera aussi responsable de la réalisation des émissions radio sur les aléas et risques associés (sous-activité de l'activité 1.5 dont le R/MARP est responsable). Le descriptif ci-dessus signifie que la CRB travaillera surtout au niveau communal, en étroite relation avec les CM et les CODESUR des 3 communes ciblées.

Type de relation avec le ou les partenaires de mise en oeuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en oeuvre

CA et la CRBF entretiennent des relations dans le cadre de la coordination humanitaire liée à la préparation et la gestion des situations d'urgence: inondations, crise alimentaire et nutritionnelle, épidémies (méningite, Ebola), déplacements de populations (réfugiés maliens, réfugiés burkinabés de la Cote d'Ivoire), élaboration du plan de contingence multirisque national, etc... Du 27 au 29 Janvier 2015, CA a organisé un atelier de formation des formateurs sur la maladie à virus Ebola. Cette formation a été assurée par la CRB. Dans le cadre de ce projet, CA en tant que lead apportera un appui technique à la CRB et organisera des visites de suivi terrain pour assurer la mise en oeuvre des activités. La CRB enverra des rapports techniques et financiers trimestriels, à mi-parcours (11 mois) et définitifs (23 mois) à CA qui fera un rapport global.

Partenaire 2

Type : Non-FPA

Nom : RESEAU MARP

Estimation de la part en % : 19%

02 BP 5657 Ouagadougou 02

Burkina Faso

Tél: +226 25 36 54 41

Mail: contact@reseaumarpbf.org

Statut : National Non-Profit Organisation

Si autre statut, spécifiez :

Champ narratif (en case de non-FPA)

Le Réseau pour la promotion des approches participatives, Réseau MARP, a été créé en 1992 par un regroupement de personnes-ressources. En mai 1998, le R/MARP fut reconnu officiellement comme organisation d'utilité publique à but non lucratif. Il poursuit un but non lucratif, il est laïc et apolitique. Comme son nom l'indique, les approches participatives constituent l'expertise clef du R/MARP. Le R/MARP est membre fondateur et président du Réseau National de plaidoyer sur la RRC au Burkina, qui comprend 23 membres et a obtenu, en avril 2014, le vote de la loi n° 012-2014/an portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso. Il organise annuellement la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes et met en oeuvre sur le terrain, notamment dans la province du Zondoma, plusieurs initiatives sur la RRC et la résilience : comités CAP, aménagement d'ouvrages de franchissement, récupération de terres dégradées, etc.

Rôle à effectuer

En raison de son expertise dans les approches participatives et dans les aménagements de mitigation des risques, le R/MARP sera responsable de la mise en oeuvre et du suivi des activités 1.5, 1.6, et 1.7 contribuant au Résultat 1. Plus particulièrement, il s'agit, dans le cadre de l'activité 1.5, de toutes les activités IEC (en dehors des émissions radio) qui seront mises en oeuvre dans les 34 villages à risques, y compris les activités préalables de recensement, simplification, production, et traduction en fulfuldé et mooré de supports de sensibilisation sur la RRC. Il s'agit aussi (activité 1.6) des formations sur la RRC et le plaidoyer dont bénéficieront les animateurs de radios rurales locales et un journaliste de l'Agence provinciale d'Information du Burkina, ainsi que les membres des CSARC, ces derniers bénéficiant en plus de formations sur les techniques d'animation afin de pouvoir continuer à réaliser les activités IEC après la fin du projet. Les autres membres des Conseils Municipaux qui ne font pas partie des CSARC bénéficieront de plus d'une formation sur la RRC, dont sera aussi responsable le R/MARP, afin de mieux comprendre la thématique, le dispositif légal et institutionnel relatif à la RRC au Burkina, et les mesures et investissements possibles pour réduire les risques et les conséquences des catastrophes naturelles. Enfin, l'activité 1.7 comprend toutes les sous-activités relatives aux aménagements modèles réalisés dans les 8 villages à risque. De plus, en tant que président du Réseau national sur la RRC, le R/MARP sera responsable de l'activité 3.3 relative au travail de plaidoyer au niveau national. Ainsi, tandis que la CRB travaillera surtout au niveau communal, le R/MARP travaillera surtout aux niveaux villageois et national.

Type de relation avec le ou les partenaires de mise en oeuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en oeuvre

Dans le cadre du partenariat avec CA, le R/MARP a conduit onze (11) projets d'envergure entre 2010 et 2014, dont un programme de développement de communautés résilientes aux catastrophes (BDRC) financé par DFID, de 2008 à 2013. Les objectifs clés de l'intervention étaient d'intégrer la réduction des risques de catastrophe (RRC) dans le travail de développement des communautés et d'élever la RRC au rang de politique prioritaire grâce à la participation de la société civile dans la préparation des plans de développement local et national, avec pour objectif de réduire la vulnérabilité des communes en cas de nouveaux chocs ou de crises. Dans le cadre du présent projet, CA en tant que lead apportera un appui technique au R/MARP et organisera des visites de suivi terrain pour assurer la mise en oeuvre des activités. R/MARP enverra des rapports techniques et financiers trimestriels, à mi-parcours (11 mois) et définitifs (23 mois) à CA qui préparera un rapport narratif et financier consolidé.

7. Coordination sur le terrain

7.1 Coordination opérationnelle avec d'autres acteurs humanitaires

CA travaille en consortium avec Oxfam dans le cadre des réponses d'urgence (ECHO) et de résilience (UE, DFID) au Sahel, au Nord et au Centre Nord. Quelques projets mis en oeuvre conjointement :

- Appui aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle durant la soudure 2016, financé par ECHO ;
- Building resilience and adaptation to climate extremes and disasters (BRACED) in Burkina Faso, de Janvier 2015 à Janvier 2018, finance par DFID.

Une synergie d'action sera également créée avec les ONG membres du cadre commun ECHO, dont CA fait aussi partie ainsi que HOPE 87, GVC, SOS Sahel et OCADES, toutes engagées dans la prévention de la malnutrition, afin d'assurer la complémentarité, continuité, et la cohérence d'ensemble des interventions. Des concertations seront organisées en début de projet pour analyser concrètement le contenu de cette collaboration. L'ONG Diakonia, membre de l'Alliance ACT dont CA fait aussi partie, met actuellement en oeuvre, en collaboration avec l'ONG locale ATAD, pour une durée de 18 mois (mars 2016 - août 2017), le « Projet de Renforcement de la résilience des Communautés vulnérables de l'Oudalan », dans lequel la composante RRC vise le renforcement des capacités des CAP et des autorités locales. Le dialogue entre les deux organisations sera maintenu, afin de réfléchir sur les différentes approches adoptées et sur leur viabilité et en tirer des leçons. Quant à la CRB, elle met actuellement en oeuvre, dans le Soum, plusieurs initiatives, cofinancées par l'UE, liées à la mobilisation sociale contre Ebola et d'autres épidémies par le biais d'une communication adaptée aux croyances traditionnelles et religieuses des communautés (Projet BENCOM cofinancé par l'UE), à la sécurité alimentaire (avec l'appui de la CR Espagnole) et à la nutrition (avec l'appui de la CR belge). Un accent sera mis sur l'harmonisation des approches (outils, ciblage, gestion de la sécurité, approche communautaire) et sur le partage des leçons apprises pour la cohérence d'ensemble des interventions. Une relation étroite sera aussi établie avec le PNUD qui s'investit dans le renforcement de la RRC au niveau national ainsi que dans les régions du Sahel, du Nord, et du Centre. Les domaines de collaboration identifiés sont : la révision du plan de contingence régional du Sahel, l'aménagement d'ouvrages de réduction des risques dans la commune de Djibo, l'élaboration d'un plan de communication sur la RRC (qui sera validé en décembre 2016), et l'appui à l'élaboration du plan communal de relèvement post catastrophe pour la commune de Djibo.

Dans la Tapoa, la coordination sera faite avec les structures membres du CODESUR, du COPROSUR et des ONG et projets intervenants dans la province (Projet filets sociaux de la Banque Mondiale, programme VALAPAPE, etc.) et ACF participe activement aux travaux du cadre de concertation technique provincial. Au niveau national, ACF est membre des cadres de concertations regroupant les ONGs et les agences du système des nations unies (groupe de travail sur les transferts monétaires, sous-groupe sécurité alimentaire et nutrition, etc.). En tant que membre du HCT, ACF a pris part au processus d'élaboration du HNO 2016 et participe aux réunions de concertation.

7.2 Action listée dans :

X ** Non applicable

** NU Procédure d'Appel Global (CAP)

** Appel éclair

** ICRC / IFRC appeal

** Autre

7.3 Autorités nationales et locales (relations établies, autorisations, coordination)

La coordination, notamment par le biais des structures déconcentrées ou décentralisées (CODESUR, Structures techniques déconcentrées, Conseil Municipal) sera au cœur de l'intervention. L'équipe du projet participera aux réunions des cadres de concertation techniques organisées dans la province, tandis que CA, la CRB, et R/MARP assureront la représentation du projet au niveau national à travers le groupe de travail sur la RRC et le Réseau de Plaidoyer sur la RRC.

Afin de garantir la viabilité du projet, le projet aura un ancrage institutionnel fort. Ainsi, les CSARC seront formées de représentants issus des CVD des villages à risques, du CM, des Services Techniques, et de la CRB et les 3 communes bénéficiaires de cette commission cofinanceront leurs coûts de fonctionnement à partir de la seconde année du projet. Le stock de contingence alloué à chaque commune sera également sous la responsabilité du CM mais sera cogéré par la CRB selon un cahier des charges précisant les rôles de chaque partie en matière de gestion et renouvellement de ce stock. Par le biais du projet, une sélection de documents de stratégie nationale et régionale seront simplifiés, traduits en langues locales et diffusés auprès des communautés locales et de leurs autorités ainsi que des services techniques, tout comme la version simplifiée de la Loi N°012 qui est déjà disponible en langues locales.

7.4 Coordination avec des acteurs de développement et des programmes

La synergie d'action sera également créée avec le « Programme LRRD de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones frontalières septentrionales au Burkina Faso », géré par la Délégation de l'UE (DUE) et qui sera mis en oeuvre par des consortia d'ONG à partir du premier trimestre 2017. OXFAM et CA, qui interviennent depuis plusieurs années au Sahel afin de renforcer la sécurité nutritionnelle des ménages les plus pauvres, ont décidé de répondre à cet appel, avec d'autres ONG internationales (MdM, GRET) et locales (ATAD, AGED). Les deux programmes travailleront à partager les stratégies, les outils, et méthodologies associées au renforcement de la résilience de sorte à préparer la stratégie de sortie du projet DIPECHO à l'issue de la deuxième année. Le plaidoyer sur la RRC et la nutrition contribuant à renforcer la résilience des populations de la zone se poursuivra au sein du cadre commun ECHO 2017 et du réseau national de plaidoyer sur la RRC.

8. Suivi et évaluation

8.1 Suivi de l'action (expliquer comment, par qui)

Le dispositif de suivi de R1 prévoit une coordination et un suivi par le biais d'un:

- comité opérationnel basé à Djibo : la coordination entre les 3 organisations, partageant un même bureau, sera quotidienne afin de discuter et harmoniser la mise en oeuvre et le suivi des activités qui seront programmées et suivies d'un commun accord avec les communautés et les CVD des villages à risques, les CSARC, et les CM.

- comité de pilotage basé à Ouagadougou : les coordonnateurs de programmes des 3 organisations se réuniront de façon trimestrielle afin de discuter les aspects stratégiques relatifs à R1, en particulier l'institutionnalisation et la viabilisation des CSARC.

Les missions de suivi sur le terrain feront l'objet de rapports partagés avec les parties prenantes et seront:

- mensuelles : réalisées par le coordonnateur de CA basé à Djibo avec l'implication des communautés et services techniques déconcentrés.
- trimestrielles: elles impliqueront les chargés de finance et de suivi-évaluation (S&E) de CA et le personnel de programme de CA, de la CRB, et du R/MARP.
- semestrielles: elles impliqueront les membres du comité de pilotage.

Le dispositif de suivi de R2 comprend les éléments suivants:

- Les activités seront mises en oeuvre en utilisant la méthodologie de Gestion du Cycle de Projet. ACF utilise mensuellement un outil interne avec une partie narrative relative à l'évolution de la mise en oeuvre, ses forces et faiblesses, et un tableur alimenté par la collecte de données mensuelles et le suivi budgétaire permettant ainsi un suivi quantitatif des indicateurs.
- Les systèmes de surveillance locaux et nationaux seront consultés régulièrement pour suivre l'évolution du contexte afin d'analyser la pertinence des actions programmées et adapter les mesures de mitigation si nécessaire.
- Les missions de suivi et d'appui technique (siège ACF et Responsables de Département à Ouagadougou) aux bases conduites de façon régulière pour garantir la qualité technique et les engagements pris par ACF.
- Des sorties terrain de supervision des coordonnateurs terrain et des responsables de programme effectuées lors d'activités majeures menées par les équipes terrain.
- Des réunions mensuelles de planification et suivi budgétaire, par projet, permettant aux équipes de se concerter pour une cohérence des planifications sur le plan technique et financier et anticiper la gestion des gaps.

Le suivi de R3 et de l'ensemble de l'Action sera sous la responsabilité du Senior Programme Officer et du Chargé de S&E de CA et se fera par le biais de réunions communes, tous les 4 mois, des chargés de projets de CA et d'ACF, et de réunions communes trimestrielles de leurs chargés de finance qui permettront de discuter les rapports trimestriels narratifs et financiers produits par les 2 organisations. 1 visite conjointe semestrielle (3 au total) sera organisée dans chaque province ciblée. Des rapports narratifs et financiers à mi-parcours et final seront produits par chaque organisation et consolidés par CA pour être soumis à ECHO.

Les outils du système de S&E seront sensibles au genre : les données collectées seront désagrégées par âge et sexe, et le rôle des femmes et des jeunes dans les activités de RRC sera particulièrement suivi, ainsi que l'impact du projet sur les relations femmes-hommes, ces informations étant capitalisées afin de formuler des recommandations spécifiques relatives à l'intégration du genre et de l'âge dans les projets de RRC.

Afin d'adapter le contenu des supports de sensibilisation sur la RRC et évaluer l'impact de cette dernière, une étude des Connaissances, Attitudes, et Pratiques (CAP) sera réalisée en début et fin de projet.

8.2 Cochez la(les) case(s) correspondant(s) à(aux) étude(s) qui sera(seront) entreprise(s) et imputée(s) à la contribution de la DG ECHO pour le budget de l'action

Evaluation interne relative à l'action

Evaluation externe relative à l'action

Audit externe (seulement si obligatoire)

8.2.1 Détails supplémentaires

Le projet, en incluant la mise en œuvre de deux approches différentes dans deux régions du Burkina Faso permettra de générer des leçons et apprentissages pour de futures interventions RRC. Dans ce sens, CA pense qu'il est utile qu'une évaluation finale du projet soit réalisée (à partir du 21ème mois puisqu'ACF planifie une intervention de 21 mois seulement) et cette dernière sera confiée à un consultant externe. Les termes de référence relatifs à cette évaluation seront soumis à ECHO pour approbation avant leur publication. Les résultats de l'évaluation seront partagés et validés par les parties prenantes et joint au rapport final soumis à ECHO. **D'autre part, en accord avec les exigences internes de CA, l'organisation souhaite aussi maintenir la réalisation d'un audit à la fin de chaque année de mise en œuvre du projet, donc 2 audits au total.**

8.3 Etudes réalisées par rapport à l'action (le cas échéant)

Oui

Non

9. Activités de visibilité, de communication et d'information

9.1 Visibilité standard

A. Affichage de l'identité visuelle de l'aide humanitaire de l'UE sur :

A1: Enseignes, panneaux d'affichage, bannières et plaques

A2: Marchandises et équipements

Veillez fournir des détails supplémentaires sur la section A:

B. Reconnaissance écrite et verbale du financement et du partenariat avec l'UE

B1: Communiqués de presse, conférence de presse, autres contacts avec les médias

B2: Publications, documents et autres imprimés (pour un public extérieur, pas de communication opérationnelle)

B3: Réseaux sociaux

B4: Site web du partenaire (les pages liées aux projets financés par l'UE)

B5: Blogs d'intérêt humain, reportages photographiques

B6: Produits audiovisuels, photos

B7: Autre

Veillez fournir des détails supplémentaires sur la section B:

B3: Réseaux sociaux

L'actualité du projet sera repris sur le twitter de la mission(@ACF Burkina) et sur celui d'ACF France.

B7 : autre

Un film documentaire sera produit, avec l'appui de l'équipe communication de CA, à destination du public européen.

Des T-shirts à l'effigie ECHO seront réalisés pour le personnel travaillant sur le projet. Ils permettront de rendre visible l'accompagnement d'ECHO pour la mise en oeuvre de ce projet auprès des populations bénéficiaires, des partenaires techniques, des autorités locales.

9.2 Prévoyez-vous des actions de communication allant au-delà des obligations contractuelles?

Oui

X Non

10. Aperçu financier de l'action

10.1 Estimations des dépenses

	Budget initial (€)	Budget révisé	Rapport intermédiaire des coûts encourus	Rapport final des coûts encourus
Total des coûts directs éligibles	990 655			
Coûts indirects (max 7%)	69 345			
Coûts totaux	1.060.000			

10.2 Annexe financière

10.3 Financement de l'action

	Budget initial	Budget révisé	Budget final
Revenu direct de l'action	0		
Contribution du demandeur	60 000		
Contribution des autres donateurs	0		
Contribution des bénéficiaires	0		
Contribution demandée d'ECHO	1 000 000		
% du financement total	94,34%		
Financement total	1 060 000		

10.5 Les apports en nature

n/a

10.6 Contributions financières des autres donateurs

n/a

10.7 Exemption TVA accordée ?

Oui

Non

Incertain à l'heure actuelle

Spécifier s'il vous plaît

CA fera la demande d'exemption si elle est assujettie à la TVA.

12. Information administrative

12.1 Nom et titre du représentant légal signant la convention

Mr Dominic Brain - Head of Programme Funding

12.2 Nom, téléphone, e-mail et titre de la(les) personne(s) de contact

Nom	Localisation du bureau	Téléphone	Mail
Gervais NADEMBEGA	Ouagadougou	+ 226 25 37 40 34/70 50 40 53	GNadembega@christian-aid.org
Yacouba KONE	Bamako	+223 20 21 59 45	ykone@christian-aid.org
Marion GUILLERMARD	France	+33 6 76 53 57 44	MGuillermard@christian-aid.org

13. Conclusions et commentaires d'organisation humanitaire

13.1 [RQ] Commentaires éventuels / [MR] Liste des modifications avec justifications

Détails sur la validation du formulaire

Description de l'erreur

14. Convention de subvention N°-ECHO/-WF/BUD/2017/91039 du 24/03/2017